

Hockey

2

3

page S3

Jazz

Charles Papasoff et les Ballets jazz de Montréal au Festival d'Umbria!
page E1



Mode
Sur piste!
page C1



Monde
Accord entre Israéliens et Palestiniens sur Hébron
page B6

Soupçon d'espoir pour Gerry Roufs

Un cargo indien cingle vers la région où Radarsat a détecté des points à la surface du Pacifique

MARC THIBODEAU et MICHEL MAROIS

« Enfin, une bonne nouvelle ! Ces points sur l'océan, c'est la première raison d'espérer qu'on reçoit depuis une semaine. »

Michèle Cartier, la conjointe de Gerry Roufs, a mis son inquiétude en veilleuse, hier, en apprenant de *La Presse* qu'une série de points pouvant représenter un bateau avait été détectée à la surface de l'océan Pacifique par le satellite canadien Radarsat.

L'Agence spatiale canadienne a transmis hier midi

une liste de 18 positions géographiques aux responsables des recherches en mer et aux organisateurs de la course autour du monde, le Vendée Globe.

Philippe Jeantot, père de l'événement, s'est dit encouragé, mais anxieux de ce récent développement. « Pour nous, il n'est pas question de baisser les bras. Gerry compte sur nous, nous ne le laisserons pas tomber », a-t-il déclaré, en précisant qu'aucune piste

Voir **SOUPÇON** en A2

■ Autre texte en page A14



La croisière s'amuse toujours

VALÉRIE BEAUREGARD
envoyée spéciale, MANILLE

Les gens d'affaires qui participent à la mission commerciale canadienne avaient hâte de reprendre l'avion pour y parler affaires. Si l'atmosphère était moins à la fête hier que pendant le trajet Vancouver-Séoul — il faut dire que le vol de quatre heures avait lieu en matinée —, il y avait tout de même beaucoup d'électricité dans l'air.

Depuis son départ de Montréal, Pierre Fortier a conclu trois ententes dans les airs, en plus d'avoir eu accès à de hauts fonctionnaires, l'occasion rêvée pour faire avancer des dossiers politiques. « On est ici pour une raison: exporter. On est comme un club », dit l'ancien ministre de l'équipe de Robert Bourassa, devenu président du conseil d'administration d'Innovitech, un courtier en technologie qui favorise la formation de partenariats et recherche du financement pour la PME, principalement celle qui réussit déjà en affaires.

Les échanges au cours de cette mission se font également entre entrepreneurs de provinces différentes. Jean-Maurice Latendresse (EzeFlow), qui vend des raccords de tuyaux en acier inoxydable, tentait depuis longtemps d'établir des contacts avec la société albertaine NOVA Gas International. Il avait même tenté sans grand succès de communiquer avec les responsables du bureau de New York du transporteur de gaz naturel. Eh bien! c'est en Asie que les deux parties ont enfin fait connaissance alors que l'entrepreneur de Granby rencontrait par pur hasard ces derniers jours un des dirigeants de NOVA à une réception. Celui-ci lui a indiqué quels étaient les projets de sa compagnie sur la table et quelle était LA personne à rencontrer pour son type de produit. « Lors de mon prochain voyage à Calgary, je saurai maintenant où aller cogner », dit M. Latendresse.

Il n'y a pas que les entrepreneurs qui cherchent à faire des affaires au cours de cette mission. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick Brian McKenna a fait parvenir une lettre aux gens d'affaires québécois

Voir **LA CROISIÈRE** en A2

■ Autres textes en pages B1, D3 et D4

Bonjour la police de quartier!



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

La fameuse police de quartier dont on a tant parlé, qui se veut plus proche de la population, existe officiellement depuis ce matin, avec l'ouverture de sept nouveaux postes, situés à Lachine, Kirkland, Pierrefonds, Sainte-Genève, Dollard-des-Ormeaux, Dorval et Westmount. Les policiers Caroline Alarie, âgée de 24 ans, et André Gagnon, 26 ans, travailleront désormais au poste no 8, au 170, 15^e Avenue à Lachine. À lire en page A6

Délestage à l'ontarienne

Le gouvernement Harris transfère de larges pans de l'aide sociale aux municipalités

WENDY MCCANN
de la Presse Canadienne, TORONTO

L'Ontario confie à ses municipalités de nouvelles responsabilités dans les secteurs de l'aide sociale, du logement, des services de garde, de l'hébergement des personnes âgées et de la police, ce qui représente un transfert de fonds de près de 5 milliards. Ce transfert a été annoncé hier, 24 heures après que la province eut pris à sa charge des responsabilités d'un montant presque équivalent dans le domaine de l'éducation.

On apprenait aussi hier, en soirée, que le gouver-

nement ontarien se retire du transport en commun, laissant aux municipalités l'entière responsabilité financière des autobus, traversiers, tramways et trains de banlieue.

Pour ces services, la facture des municipalités grimpera de 300 millions, selon certaines sources. De plus, le gouvernement met fin à sa subvention de 663 000 \$ aux aéroports municipaux, et au financement de certaines routes.

Cet échange de responsabilités entre la province et

Voir **DÉLESTAGE** en A2

«Il ne faudrait pas que ça dure»

La crise à l'hôtel de ville inquiète la chambre de commerce

CLAUDE-V. MARSOLAIS et ANDRÉ NOËL

La chambre de commerce de Montréal s'inquiète des répercussions de la crise politique à l'hôtel de ville. Elle tire la sonnette d'alarme. Selon elle, le moteur économique du Québec ne peut risquer d'être freiné par l'incertitude.

« Nous aimerions que les énergies soient concentrées ailleurs que dans le champ politique. Nous sommes préoccupés par le drame qui se joue au sein de l'administration municipale et qui jette du discrédit sur l'hôtel de ville. Il ne faudrait pas que cela dure », a déclaré hier la présidente de la chambre, Paule Doré.

Elle admet qu'il n'y a pas de dossiers économiques importants en attente. Mais elle déplore que le maire Pierre Bourque ait dû annuler son voyage en Asie avec Team Canada à cause de ses problèmes politiques : « Ses contacts et sa connaissance de l'étranger auraient certainement été d'un grand appui aux sociétés montréalaises de haute technologie qui tentent de percer ce marché. »

La présidente de la Communauté urbaine de Montréal, Vera Danyluk, s'était elle aussi montrée inquiète, après que M. Bourque eut annoncé sa volonté de limoger deux membres du comité exécutif, Pierre Goyer et Sammy Forcillo, jeudi.

Hier, M. Bourque a publiquement dénoncé Mme Danyluk à l'assemblée du conseil municipal. Il a dit que c'est lui, le président du conseil d'administration de la CUM, et ajouté que Mme Danyluk occupe un poste d'exécution. « Mme Danyluk n'était pas habilitée à parler dans ce sens-là », a dit le maire.

Mais il a baissé le ton envers les conseillers de son parti qui ont publiquement annoncé leur désaccord avec lui, concernant le limogeage de MM. Goyer et Forcillo. Une nouvelle conseillère, Nathalie Malépart (district de Maisonneuve), a joint sa voix aux autres dissidents.

M. Bourque avait menacé d'expulser les dissidents de son parti, s'ils votaient contre sa proposition de limogeage. C'était avant que la Cour supérieure n'accorde une injonction provisoire, prohibant ce vote pendant neuf jours. « C'est le vote qui doit faire foi de la loyauté, de la solidarité, a dit le maire, hier. Et le vote est remis de quelques semaines. »

En revanche, il s'acharne sur MM. Goyer et Forcillo. Le fait qu'ils aient demandé une injonction contre sa décision est la preuve qu'ils manquent de loyauté à son égard, a-t-il dit : « Si vous allez contre votre patron devant le tribunal pour dire que vous êtes loyal, j'imagine qu'il y a un problème de loyauté. »

MM. Goyer et Forcillo assistent

Voir **IL NE** en A2

■ Autres textes en page A7

INDEX

Petites annonces	- affaires	D6
- Index	Arts et spectacles	E1 à E3
- Immobilier	- horaire spectacles	E2
- Marchandises	- horaire télévision	E3
- emplois	- télévision	E1
- automobile		

Bandes dessinées	D15
Bridge	C7
Décès	C7
Économie	cahier E
Êtes-vous observateur	D14

Feuilleton	E5
Horoscope	D15
Le monde	B6, B7
Loteries	A2, A15
Marketing	D16
Mots croisés	E4

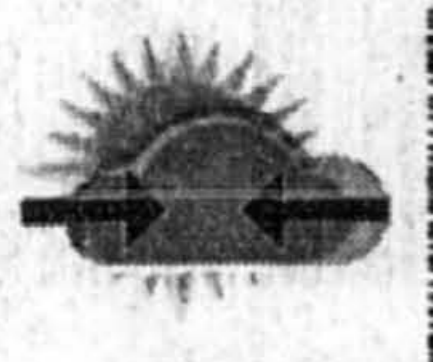
Mot mystère	E5
Opinions	B3
Politique	B1, B5
Tabloïd Sports	
- Philippe Cantin	B5

ÉDITORIAL

Somalie: l'essentiel et l'accessoire
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Ciel variable
Max. -3, min. -11
Cahier Sports,
page 16



J'ai besoin de vacances
DÉPARTS DE GROUPE
TUNISIE Spécial Départs les 13, 20 et 27 fév.
*10 jrs : itinéraire exclusif
Circuit saharien + séjour à Tozeur (Palm Beach Palace) Tous les repas
1 399 \$
*Combiné Angleterre + Tunisie 17 jrs
Malte + Tunisie 17 jrs
1 679 \$
*SÉNÉGAL 15 jrs. La belle Côte (29 repas)
15 jrs. Les reflets du Sénégal (35 repas)
2 599 \$
2 699 \$

HAÏTI
Port-au-prince
à partir de
454\$

J'ai besoin de vacances
SPECIAL SUD
1 sem. 2 sem.
ACAPULCO
DO BRASIL TOUT INCL. 793 \$ 1 093 \$
LA PALAPA TOUT INCL. 933 \$ 1 393 \$
CAYO LARGO
VILLA CARRICHO TOUT INCL. 797 \$ 1 237 \$
VILLA IGUANA TOUT INCL. 773 \$ 1 153 \$
PUERTO VALLARTA
PELICANOS TOUT INCL. 987 \$ 1 399 \$
SUITE NAUTILUS TOUT INCL. 899 \$ 1 299 \$
GUATEMALA
HOTEL DEL LAGO TOUT INCL. 899 \$ 1 349 \$
VARADERO
KAWAMA TOUT INCL. 791 \$ 1 191 \$

J'ai besoin de vacances
VOLS SEULEMENT
à partir de
ALGER 929 \$ VANCOUVER 249 \$
CASA BLANCA 699 \$ TORONTO 169 \$
TUNIS 799 \$ F. LAUDERDALE 269 \$
DAKAR 1 200 \$ PARIS 598 \$
BEYROUTH 1 099 \$ LONDRES 499 \$
TEL-AVIV 1 029 \$ GENEVES 739 \$
ABIDJAN 1 390 \$ HONG KONG 1069 \$

J'ai besoin de vacances
multi-voyages
8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél.: 858-6260
Permis du Québec 2393089-11

Suites de la une

Soupçon d'espoir pour Gerry Roufs

SOUPÇON / Suite de la page A1

ne devait être négligée pour retrouver le navigateur québécois. À la demande du Centre régional opérationnel de survie et de sauvetage (CROSS), d'Étel, en France, le cargo indien *Aditya Gaurav* se dirigeait cette nuit vers une zone de 3 600 kilomètres carrés où se trouvent concentrés plusieurs de ces points.

Entre-temps, à Montréal, les représentants de l'Agence spatiale multipliaient les entourloupettes afin de pas être éventuellement blâmés pour de vaines recherches.

Le porte-parole de l'organisme, Marcel St-Pierre, a nié dans un premier temps que son organisation ait transmis quelque résultat que ce soit en France. Il a par la suite reconnu le contraire et précisé que les analyses

réalisées à partir des trois premiers passages de Radarsat n'étaient pas « concluantes ».

« Il n'y a rien dans les résultats que nous avons transmis qui peuvent justifier l'envoi d'un cargo dans la zone considérée, a-t-il expliqué. Ce n'est pas l'Agence, mais bien les responsables des recherches qui ont pris cette décision. »

Charles Massa, officier au CROSS, a rétorqué que les points détectés par le satellite canadien étaient les seuls indices disponibles et qu'il fallait les utiliser.

« L'Agence aurait souhaité que nous attendions des analyses additionnelles, mais chaque minute compte, a dit l'officier français. Le cargo indien est là, il faut en profiter. »

Le CROSS a transmis en après-midi au capitaine de l'*Aditya Gaurav* la route à suivre pour traverser la zone d'intérêt. À 19 h, il lui

restait toujours 160 kilomètres à parcourir, face à une mer très forte et des vents de plus de 100 km/h. « Dans le meilleur des cas, le cargo sera sur place un peu avant 18 h (12 h à Montréal) », a précisé M. Massa.

Le temps est un enjeu d'importance puisque le capitaine du navire avait indiqué lundi qu'il ne pourrait demeurer à la disposition du CROSS plus de 36 heures. « Pour l'instant, le cargo fait route à sa vitesse maximale », a noté l'officier.

Pendant qu'il poursuivait son chemin, le personnel du Centre canadien de télédétection terminait en soirée, pour l'Agence spatiale, l'analyse des images obtenues par le quatrième passage de Radarsat, qui a couvert jusqu'ici 40 % du secteur où l'on croit le navigateur perdu en mer. L'« exceptionnel radar hyperfréquence » du satellite (dixit

l'Agence) permettra de capter de nouvelles images lors du prochain passage aujourd'hui.

Les résultats de toutes ces recherches et analyses sont évidemment attendues avec impatience par la femme et la fille de Gerry Roufs, qui continuent de croire à son éventuel retour. Michèle Cartier a dit espérer que tous les points pourront être vérifiés dans les plus brefs délais.

« Il faut aller voir partout, a-t-elle déclaré. Le plus dur, pour nous, c'est de penser à ce que Gerry doit endurer dans son bateau. Quand je lis les récits de Dubois ou Bullimore, qui ont été brassés dans leurs coques renversées comme s'ils avaient été dans des machines à laver, j' imagine que Gerry est dans la même situation. »

« Mais, enfin, il y a des nouvelles positives. Il faut s'y accrocher, quelles qu'elles soient. »

La croisière s'amuse toujours

LA CROISIÈRE / Suite de la page A1

dans laquelle il mentionne les avantages de son coin de pays. La mission attire à ce point l'attention, que de nombreuses personnes appellent au ministère des Affaires étrangères pour tenter de la joindre en cours de route. Plus de 330 entreprises canadiennes (400 gens d'affaires) sont à Manille avec le premier ministre Jean Chrétien.

On s'attend à ce que les entreprises québécoises brassent de grosses affaires aux Philippines. Les contrats qu'elles annonceront pourraient représenter 40% de tout ce qui se fera au cours de cette visite canadienne de 50 heures. La compagnie LanSer de Westmount, spécialiste des communications sans fil, participera à l'inauguration du premier service de transmission radio sans fil dans ce pays.

Le secteur privé des Philippines ne manque pas de dynamisme mais les besoins en infrastructures demeurent immenses. Comme dans d'autres pays asiatiques, l'approvisionnement en eau et énergétique y est déficient. C'est sans compter les carences du système de transport, comme en témoigne le dense trafic de Manille.

« Dans de nombreux secteurs, notamment ceux des télécommunications et de l'infrastructure des transports, on note une grande concordance entre les besoins des Philippines et le savoir-faire canadien », a déclaré M. Chrétien lors d'un dîner officiel offert par le président Fidel Ramos, qui visitera le Canada en mai.

Ajoutons à cela que les Philippines sont un des pays de cette partie du monde où il est le plus facile de faire des affaires.

En entrevue avec *La Presse*, M. Julian H. Payne, directeur exécutif de la Banque asiatique de développement, à laquelle contribue financièrement le Canada, a mentionné que les entreprises canadiennes devaient défoncer plus de portes et se montrer plus compétitives lorsque venait le temps de soumissionner pour l'obtention de grands contrats asiatiques. M. Payne, qui a fait une présentation à la délégation commerciale, croit que les Canadiens ne font pas aussi bien qu'ils le pourraient. « Si vous ne participez pas au processus de soumissions, vous ne gagnerez pas », a aussi dit M. Payne.

Les entrepreneurs canadiens obtiennent de meilleurs résultats en Asie quand vient le temps de décrocher des contrats de consultation virant par exemple la réalisation d'études de faisabilité.

«Il ne faudrait pas que ça dure»

«IL NE» / Suite de la page A1

ront à la réunion du comité exécutif aujourd'hui. M. Bourque se réserve le droit de leur retirer la plupart de leurs dossiers. M. Goyer s'attend à perdre toutes ses responsabilités. « Quant à leurs fonctions, c'est moi qui vais décider demain (aujourd'hui) », a dit le maire.

Au cours d'une réunion des conseillers de son parti, M. Bourque a expliqué qu'il voulait congédier M. Forcillo à cause de ses mauvaises relations avec la présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, et M. Goyer à cause de son « alarmisme ».

CARNET DE VOYAGE

■ Pour avoir accès au palais présidentiel Malacanang, le caméraman de CTV et le photographe de la Canadian Press se sont fait faire des costumes sur mesure à Séoul. Coût, incluant une chemise: 360\$ US. C'est que les directives qui avaient été transmises aux médias stipulaient que les dames devaient porter une robe de cocktail trois quarts et les hommes un complet foncé. Quelle ne fut pas la surprise des journalistes philippins lorsqu'ils ont vu débarquer les journalistes canadiens si élégants alors qu'eux portaient pantalons de coton et chemises sport.

■ Gary Filmon s'est senti tout chose lors de la cérémonie de bienvenue au palais. Il est rentré immédiatement à l'hôtel où le médecin militaire canadien Ian Barrett qui accompagne la mission commerciale lui a prescrit du repos. On soupçonne un empoisonnement alimentaire.

■ Au dîner officiel offert par le président Ramos et son épouse, Jean Chrétien est un des invités qui a été surpris à entonner « À la claire fontaine », sur l'invitation du groupe folklorique qui animait la soirée.

■ À Manille, les déplacements de M. et Mme Chrétien se font dans une Mercedes alors que les premiers ministres provinciaux se déplacent dans une Volvo blanche, dans un ordre qui correspond à leur entrée respective dans la Confédération. En Corée, les premiers ministres provinciaux se déplaçaient, sans grande surprise, en Hyundai.

■ La femme du premier ministre de l'Ontario, Janet Harris, a célébré le 14 janvier son 48^e anniversaire dans l'avion transportant Team Canada. M. Chrétien a souligné l'événement en l'annonçant au haut-parleur et en lui offrant un gâteau.

Valérie Beauregard

M. Goyer a en effet rencontré un membre du cabinet du premier ministre Lucien Bouchard, avant les Fêtes. Il a indiqué que le comité exécutif pourrait continuer à gérer la Ville si le maire était accusé de fraude par le Directeur général des élections.

Or, il appert qu'un autre membre du comité exécutif, Pierre-Yves Melançon, a lui aussi eu des discussions semblables avec un membre du cabinet du premier ministre, a appris *La Presse*.

Le Directeur général des élections avait annoncé le dépôt de son rapport d'enquête à la mi-janvier. Tout porte à croire que ce sera plutôt fait la semaine prochaine.

M. Bourque ne se montre par ailleurs nullement ébranlé par un sondage paru dans le *Journal de Montréal*, hier, indiquant que 57% des Montréalais estiment qu'il doit partir. Les résultats des sondages dépendent des faits, a-t-il dit. « Il faut présenter les faits réels, a-t-il ajouté à l'intention des journalistes. Il n'y a pas de crise à Montréal. Il y a seulement une crise interne, à l'hôtel de ville, qu'on est en train de régler. »

Serge Ménard, ministre responsable de la métropole, a semblé lui donner raison, hier. Au cours d'une entrevue avec Paul Arcand, à CKAC, il a dit que sa confiance en M. Bourque n'était pas ébranlée. Il faut respecter les institutions, a-t-il ajouté, notant que les crises politiques sont normales en démocratie.

Délestage à l'ontarienne

DÉLESTAGE / Suite de la page A1

ses municipalités s'inscrivent dans une série de changements majeurs qui a débuté lundi et se poursuit cette semaine.

D'ici vendredi, le ministre des Finances Ernie Eves soutient que les comptes seront équilibrés. Pour chaque dollar donné, la province reprendra un dollar, a-t-il dit.

Les critiques du gouvernement craignent que de telles mesures n'entraînent d'autres compressions dans les écoles, un fardeau financier plus lourd pour les quartiers défavorisés et l'incertitude pour les prestataires de l'aide sociale.

« Le gouvernement est un maître de l'illusion, a lancé le leader libéral Dalton McGuinty. D'une main, il fait des largesses, parle de restructuration et d'efficacité. De l'autre il fouille dans vos poches pour en sortir de l'argent. »

Le gouvernement a annoncé hier qu'il verserait aux cités et villes près de 5 milliards pour le financement des programmes d'aide sociale, des foyers pour personnes âgées, du logement subventionné et des services de garde d'enfants.

De plus, 576 municipalités qui ne paient pas présentement pour les services de la police provinciale devront commencer à le faire l'an prochain, et les municipalités devront assumer la totalité du financement des bibliothèques. Celles-ci sont actuellement financées à 85% par les gouvernements locaux.

En échange, dit-on de sources gouvernementales, les municipalités pourront conser-

ver pour elles les revenus perçus à même les amendes infligées pour des infractions comme les excès de vitesse.

Le ministre Eves soutient que les municipalités seront en mesure de gérer ces programmes de façon plus économique parce qu'elles sont en contact plus étroit avec les premiers intéressés, qu'elles sont familières avec ce qui se passe au sein de leur propre communauté.

Au bout du compte, promet le ministre Eves, cela signifiera des réductions du compte de taxes allant jusqu'à 10% pour les propriétaires de maisons, d'ici l'an 2000-2001.

Ses propos ne convainquent pas tout le monde. Plusieurs, dont la libérale Elinor Caplan, appréhendent l'instauration de tickets modérateurs pour des services aujourd'hui accessibles gratuitement, ou une diminution des services pour les plus vulnérables.

Terry Mundell, à la tête de l'Association des municipalités de l'Ontario, a estimé que les taxes pourraient augmenter à mesure que les villes s'efforcent tant bien que mal d'assumer leurs nouvelles responsabilités financières. Les villes et les communautés plus pauvres pourraient avoir du mal à arriver, disent les observateurs.

Le ministre Eves a souligné que la province s'est dotée d'un fonds d'urgence de 700 millions à l'intention des municipalités qui éprouveront des difficultés financières.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

Code du jour
3-3

Mercredi, 15 janvier 1997

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 8-1-0
à quatre chiffres : 1-4-4-0

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
■ à Saint-Bruno : collecte du maire de Saint-Bruno en collaboration avec le Cercle de Fermières, Centre des bénévoles, 53, chemin de la Rabastalière Est (Parc Rabastalière), de 14 h à 20 h 30. Objectif : 275 donneurs ;
■ à Hull : Caisse populaire Saint-Raymond de Hull et la Sporthèque avec la collaboration de CIMF 94,9 FM, La Sporthèque, 72, rue Jean-Proulx, de 14 h à 20 h. Objectif : 275 donneurs.

GRANDS FRÈRES

Précision

■ Dans l'article traitant de la campagne de prévention des agressions sexuelles lancée lundi par l'Association des Grands frères et des Grandes sœurs du Québec, une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone pour obtenir les deux dépliants. Il fallait lire: 1-888-6ENFANT.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Magie maghrébine

■ De temps en temps, le Balattou s'offre une virée en Afrique du Nord. Quand ça arrive, c'est toujours une escapade chaleureuse et sensuelle de rêve ! À partir d'aujourd'hui et jusqu'au mercredi 29, le club du boulevard Saint-Laurent présente le Festival de musique du Maghreb avec, entre autres, le chanteur de raï Cheb Dîno et le Marocain Saïd Mesnaoui. L'Afrique du Nord, c'est un bagage millénaire de cultures différentes. Les adresses maghrébines sont moins connues que les moyen-orientales. Où trouver un bon couscous ? Où succomber à des pâtisseries diaboliquement sucrées ? Où se dégourdir le bassin sur du raï ? À découvrir demain dans le cahier Sortir !

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Sammy Forcillo et Pierre Goyer ont obtenu une injonction les maintenant au comité exécutif de la Ville de Montréal jusqu'au 22 janvier. À leur place, auriez-vous agi de la même façon?

Avez-vous lu l'intéressante série d'articles de notre journaliste Michèle Ouimet: Une femme au pays des talibans, commencée samedi dernier dans *La Presse*? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

**Oui: 92 %
Non: 8 %**

ÉPIC
qui fait du bien!

• 40 professionnels de la santé et de la mise en forme à votre service
• Évaluation médicale sérieuse, programme personnalisé

Golf • Sauna • Bicyclette • Volley-ball • Musculation • Massothérapie
Danse aérobie • Clinique anti-tabac • Cours de réanimation
Cours de natation et aquaforme • Contrôle du poids et du cholestérol
Course et marche rapide sur piste surélevée... et bien plus

Abonnez-vous!

La Centre Épic de l'Institut de Cardiologie de Montréal
5055, rue Saint-Zotique Est,
Montréal (Québec)
H1T 1N6
Visites guidées chaque semaine
374.1480

**Le mot du jour
jour et nuit**

■ Un service offert 24 heures sur 24 est un service *jour et nuit* et non un service 24 heures, qui est un calque de 24 hours service.

— Des guichets jour et nuit.
L'expression *jour et nuit* qualifie aussi un « établissement ouvert sans interruption ».

— Un restaurant ouvert jour et nuit.

Paul Roux

**L'EXPRESS
DU MATIN**



Individu recherché

■ La police de la CUM est à la recherche d'un individu d'environ 30 ans, soupçonné d'avoir commis un vol qualifié dans une institution financière de Montréal. Le suspect mesurerait 1 m 75 (cinq pieds et dix pouces) et il pèserait 75 kg (165 livres). Il a les yeux bruns et s'exprimerait en français et en anglais. Lors du vol, il portait un manteau noir. Toute information à ce sujet peut être transmise à la police au 280-2065.



Trois suspects arrêtés

■ La Sûreté du Québec a procédé à l'arrestation de trois suspects relativement à un vol qualifié survenu avant-hier à la caisse populaire de Howick. Patrick Rochefort, 23 ans, sans adresse fixe, et Nelson Carey, 20 ans, de Valleyfield, ont comparu hier à Valleyfield. Le troisième suspect, un mineur de 17 ans habitant Montréal, a été confié à la Direction de la protection de la jeunesse. L'enquête a cependant permis d'élucider deux autres vols.

Entente chez Seleine

■ Une entente intervenue entre le Syndicat des travailleurs de Mines Seleine (CSN), l'employeur, le groupe à but non lucratif Unile, la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre et la Direction des ressources humaines d'Emploi Canada, a permis à 40 membres du syndicat d'entreprendre, dès lundi, une période de formation qui leur assurera des prestations d'assurance-emploi jusqu'en octobre 1997, si jamais la mine des Îles-de-la-Madeleine, fermée à la suite d'un effondrement, ne reprenait pas ses activités, tel que prévu, en juin prochain.

Aide aux producteurs?

Le Conseil des ministres devrait se pencher aujourd'hui sur l'opportunité de voter une aide spéciale aux victimes du verglas dans Lanaudière et les Bois-Francs, notamment pour les producteurs de sirop d'érable. Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Guy Julien, a visité quelques acériculteurs au cours des derniers jours et il s'est montré ouvert à toute demande d'aide de leur part. Le ministre des richesses naturelles et député de Joliette, Guy Chevrette, aurait intercedé auprès de son collègue Julien pour que l'on donne un coup de pouce aux acériculteurs dont les érablières ont été endommagées par le verglas et le vent.

Gare à l'endettement

■ L'ACEF de l'Est innove cette année en lançant un concours dans les écoles à l'intention des jeunes de cinquième secondaire. Le but est de les sensibiliser au phénomène de l'endettement et aux pièges du crédit facile. Ce projet implique 12 écoles secondaires de l'Est, donc près de 6000 élèves de 16 à 18 ans. On distribuera trois prix, le 14 mars prochain, dans le cadre de la Journée internationale du consommateur : un stage de formation d'animateur dans un camp de vacances, une fin de semaine dans une auberge et un dépôt à terme de 500 \$.

Collecte chez Cascades

■ C'est à l'occasion de la fête de Noël de l'ensemble du personnel de Cascades, à Jonquière, que les propriétaires, les frères Lemaire, ont procédé à la remise d'une somme de 80 000 \$ destinée à venir en aide aux 13 familles d'employés victimes des inondations de juillet dernier.

Sur les voies rapides

■ Transports Québec a terminé la nuit dernière le déneigement des principales voies de circulation de l'île de Montréal. Ces travaux ont été exécutés dans les délais prévus, moins de 96 heures après la fin des précipitations. Le ministre des Transports rappelle que le réseau routier dont il a la juridiction dans l'île de Montréal se compose de plus de 400 km d'autoroutes et de routes nationales.

Francesco Cotroni, du menu fretin?

Son avocat le décrit comme un figurant dans un complot d'importation de drogue

ANDRÉ CÉDILOT

Pour du « menu fretin », Francesco Cotroni a de drôles de relations avec les membres haut placés du cartel de Cali.

Son avocat, Martin Tremblay, a tenté hier de convaincre la juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, que son client a joué un rôle secondaire dans une affaire d'importation de 170 kilos de cocaïne en provenance du Pérou.

Emprisonné depuis le 17 avril, Cotroni, 36 ans, en est à sa troisième demande de remise en liberté devant le tribunal. Il est accusé avec son père Frank, 66 ans, et sept autres membres du clan calabrais.

Tout en affirmant que la preuve de la GRC est faible, Me Tremblay soutient que Francesco n'a rien à se reprocher. Selon le pire des scénarios, il aurait tout au plus servi d'intermédiaire entre son père et son associé dans le Pub Sinatra, Giovanni Marra, condamné à 14 ans de prison pour ce trafic de drogue.

« Ce n'est pas parce qu'il visitait son père en prison et qu'il parlait à Marra ou qu'il rencontrait des individus à Acapulco qu'il commettait un acte criminel », a indiqué Me Tremblay, minimisant aussi le rôle du jeune Cotroni dans le meurtre de Jos Montegano, en 1978, pour lequel Francesco a écopé trois ans de pénitencier et son père, huit ans, en 1986.

« Mon client vous l'a dit : il a plaidé coupable par solidarité avec son père et deux autres coaccusés. Si vous croyez ça, Frankie n'a à peu près plus d'antécédents judiciaires et vous pouvez le libérer », a conclu, en substance, le criminaliste de Québec.

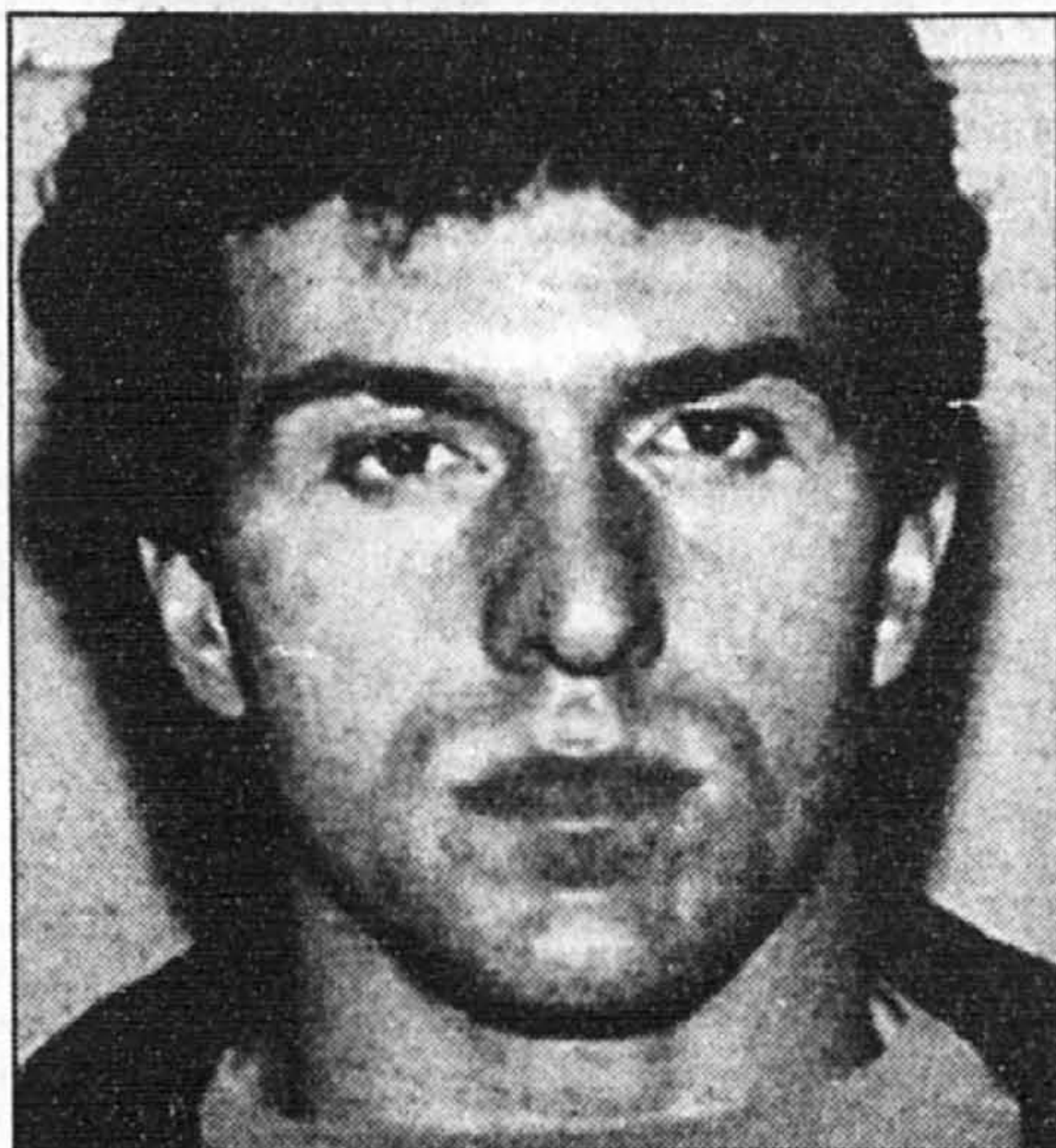
À l'aide des rapports de l'enquête policière qui a duré trois ans, le procureur de la Couronne, Richard Starck, a fait valoir que Francesco Cotroni, loin d'être du menu fretin, était le bras droit de son père dans cette vaste conspiration avec le puissant cartel de Cali.

« Il était même le chef des opérations jusqu'à ce que son père sorte de prison, le 28 septembre 1995 », relate l'avocat fédéral.

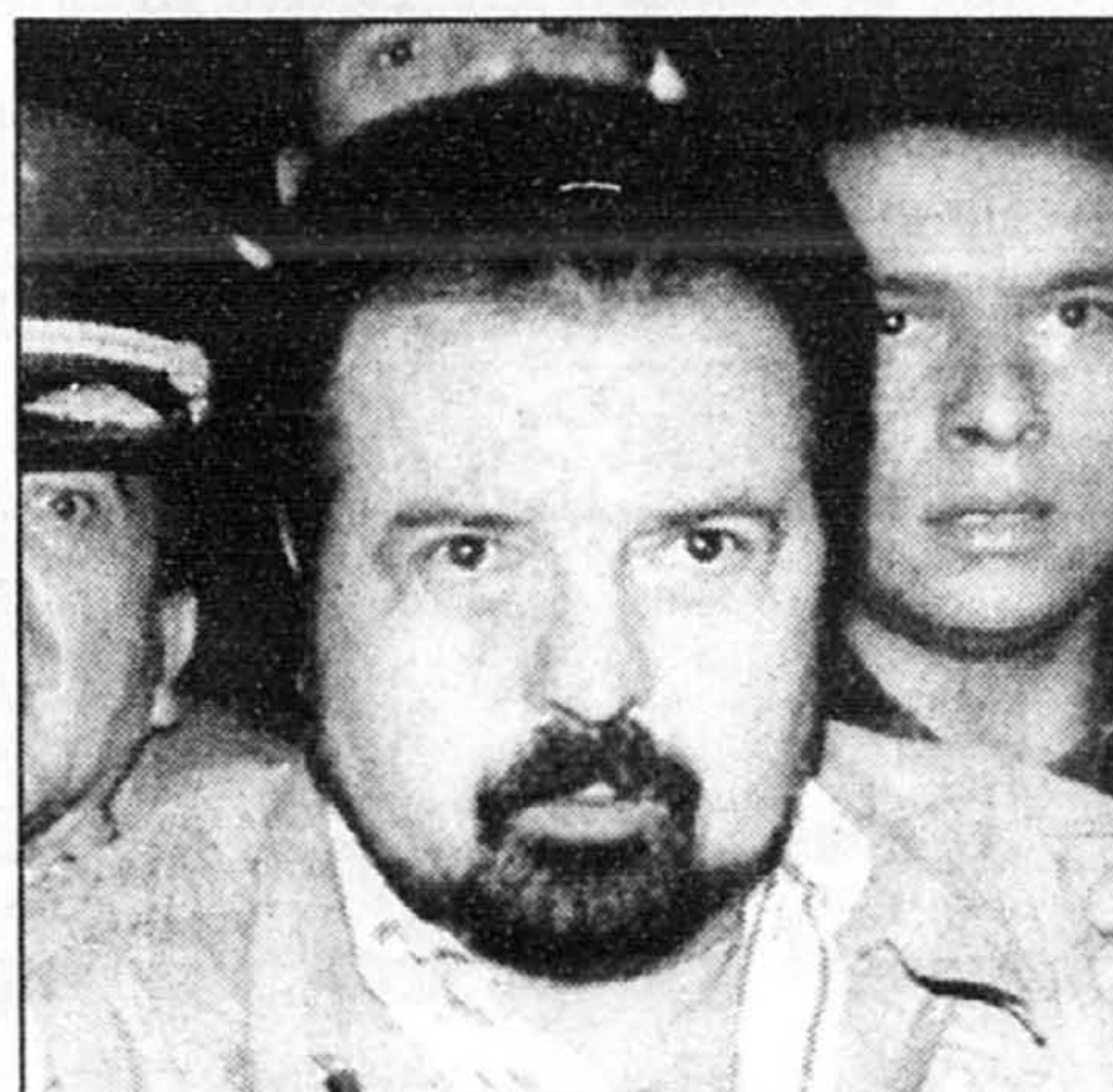
De son point de vue, les Cotroni et leurs associés ont non seulement importé les 170 kilos de cocaïne que la GRC a fait intercepter à Newark, au New Jersey, mais ils s'approprièrent à implanter un véritable pipeline de cocaïne entre le Canada et l'Amérique du Sud.

« Pour la première fois, on a toutes les preuves qu'une organisation criminelle canadienne a été en contact direct avec les chefs du cartel de Cali », a révélé Me Starck.

C'est sur les conseils de son père, alors emprisonné, que Francesco Cotroni aurait choisi un membre du clan pour rencontrer les dirigeants du cartel de Cali, Gilberto Rodriguez Orejuela, et son frère Jose Londono Santa Cruz, en février 1995. La réunion s'est déroulée à la maison de



Francesco Cotroni a joué tout au plus un rôle secondaire dans un complot d'importation de 170 kilos de cocaïne, prétend son avocat. À droite, son père, Frank.



Les frères Gilberto et Miguel Rodriguez Orejuela

Miguel Rodriguez Orejuela, en Colombie. Les deux frères Orejuela ont depuis été arrêtés par les autorités colombiennes, tandis que Londono a été assassiné. Ces narcotrafiquants sont à l'origine de l'enquête sur la provenance des fonds qui ont servi à financer la campagne électorale du président Ernesto Samper.

Autre argument invoqué par Me Starck pour garder Francesco Cotroni en prison jusqu'à son

procès : lors de son arrestation, les policiers ont découvert dans sa maison un détecteur de transmetteurs et un manuel pour fabriquer des bombes. Il s'est aussi interrogé sur « la morale du jeune Cotroni » qui se compromet dans un meurtre pour sauver ses acolytes.

La juge Claire Barrette-Joncas rendra sa décision le 23 janvier. Quant au procès, on en connaîtra la date seulement le 3 février prochain.

**Le déluge
aggravé par
la gestion
des barrages**

Presse Canadienne

Les terribles dégâts causés par le déluge de juillet dernier au Saguenay ne sont pas la seule responsabilité de la nature. La mauvaise gestion des barrages a amplifié les dommages, croit la commission Nicolet sur la gestion des barrages.

Selon la Société Radio-Canada, la commission n'identifie aucun coupable en particulier, mais recommande de retirer au ministère québécois de l'Environnement la gestion des barrages pour la confier à un organisme indépendant.

Dans son rapport final, dont la société d'État a obtenu copie, la commission, au terme de mois d'audiences publiques et d'analyse de rapports d'experts, conclut que le déluge du Saguenay avait un caractère exceptionnel, mais qu'il y aurait eu beaucoup moins de mal si les barrages avaient été mieux conçus et en bon état.

L'âge des digues et barrages est souvent trop évident, peut-on lire dans le document. Systématiquement, l'évacuation des eaux n'a pu être réalisée de façon satisfaisante en pleine crue, observe-t-on, précisant que dans le cas des barrages munis d'équipements mécaniques de levage, les appareils se sont alors brisés.

Ces anomalies techniques, conclut-on, se sont malheureusement conjuguées pour amplifier les problèmes, une conclusion valant tant pour les barrages publics que privés.

Pour éviter que de tels problèmes ne se reproduisent, la commission recommande que le ministère de l'Environnement cède sa place à un autre organisme pour gérer les barrages. Elle se dit d'ailleurs en faveur de la création d'une autorité responsable de la sécurité de ces barrages, qui serait financée par la perception de droits ou de frais payables par tous les propriétaires d'ouvrages.

Finalement, on recommande de rendre beaucoup plus sévère la loi actuelle sur le régime des eaux.

SOLDE

FEMMES

SOLDE

FEMMES

SOLDE

FEMMES

Solde

JUSQU'À

60%*

de rabais

MODE FEMMES

COLLECTIONS SIGNATURES
AUTOMNE/HIVER 96

On en rêve toutes! Une garde-robe dont la base serait des classiques! Impossible? Pas avec notre solde sur les griffes des plus grandes collections comme Anne Klein, Emanuel Ungaro, Rodier, Jones New York et Peter Nygard. Dépêchez-vous d'en profiter!

* Sur la marchandise sélectionnée

AILES

LES AILES DE LA MODE

La saison des soldes

MAIL CHAMPLAIN 672-4537
CARREFOUR LAVAL 682-4537

Dix-huit mois après une greffe pulmonaire, Annick Tremblay donne naissance à une petite fille

MARIE CLAUDE MALBOEUF

Chez les Tremblay, donner la vie devient une habitude.

À 21 ans, Annick a été sauvée par ses frères Joël et Donald. Réalisant une grande première canadienne, ceux-ci lui ont tous deux sacrifié un lobe pulmonaire, alors qu'elle se mourait de fibrose kystique.

Dix-huit mois plus tard, le 21 novembre 1996, c'est la jeune miraculée qui donnait naissance, accouchant d'une petite fille de six livres douze onces nommée Mylène. À travers tout le Québec, aucune greffée n'avait encore enfanté. Et seulement neuf femmes atteintes de fibrose kystique y étaient parvenues entre 1990 et 1994.

« Depuis que mes frères m'ont cédé leurs lobes, ils sont devenus mes porte-bonheur. Maintenant que j'ai reçu une greffe, il ne m'arrive que des belles choses. On dirait que je suis protégée du ciel », s'enthousiasmait hier la brune et souriante jeune femme.

Tout s'est effectivement précipité pour cette résidente de Charlesbourg, en banlieue de Québec. Peu de temps après son opération en mai 1995 (subie à Los Angeles), elle rencontre Hugues Simard, le père de sa petite fille. Et quelques mois après leur coup de foudre, tous deux décident d'avoir un enfant.

Le jeune homme de 26 ans vérifie alors s'il est porteur du gène de la fibrose kystique, en passant un

simple test de dépistage (accessible à tous les parents des personnes atteintes de la maladie). Le résultat négatif permet au couple d'aller de l'avant : puisqu'un de ses deux parents est épargné, Mylène échappera elle aussi aux problèmes digestifs et pulmonaires qui l'auraient autrement accablée.

Une infirmière et le docteur Hanni Shennib interviennent ensuite, pour s'assurer que les médicaments de la future maman n'entraveront pas le développement du bébé. Aujourd'hui, Annick ne peut pas allaiter, mais Mylène respire la santé et cligne tranquillement des yeux sous les flash des photographes.

« Accoucher, ce n'est rien à côté d'une greffe ! » a d'ailleurs confié Annick, qui avait beaucoup souffert après son intervention chirurgicale de 1995.

Mais que réservent les jours à venir ? Comme Annick se porte désormais à merveille, tous les espoirs sont permis. Une chance inouïe lorsqu'on songe aux 1000 Québécois frappés de fibrose kystique, pour qui atteindre la trentaine constitue trop souvent un exploit.

Surtout qu'Annick n'est pas du genre à se laisser freiner. Après sa greffe, elle s'est empressée de réaliser ses rêves : marche, vélo et même course à pied. Mais la nouvelle sportive n'a pas attendu de devenir une athlète pour réaliser un autre de ses vœux les plus chers : être mère à son tour et respirer enfin le bonheur.



Annick Tremblay en compagnie de Hugues Simard, le père de la petite Mylène.

PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

Assurance-chômage: la Cour donne raison à Hélène Boulianne

Presse Canadienne
ALMA

Hélène Boulianne, qui avait servi au sein d'un jury lors d'un procès en mai 1995, vient de remporter en matière d'assurance-chômage une victoire qui constitue une première canadienne.

Dans une décision rendue le 8 janvier relativement à un appel entendu en octobre dernier, au palais de justice d'Alma, au Lac-Saint-Jean, le juge Jérôme Somers, de la Cour canadienne de l'impôt, donne raison à Mme Boulianne, d'Hébertville-Station, également au Lac-Saint-Jean, qui prétendait avoir exercé la fonction de juré dans le cadre d'un contrat de travail et, par conséquent, avoir accumulé durant le temps du procès les semaines nécessaires à sa qualification aux prestations d'assurance-chômage.

Conformément à la requête de Mme Boulianne, qui en appelait de la décision du ministère du Revenu national, le juge Somers devait déterminer si cette femme avait exercé un emploi assurable lorsque, au service de l'Usine de congélation de Saint-Bruno, elle avait agi comme membre du jury au procès de Renaud Saint-Laurent, en mai 1995.

Non! Vous ne rêvez pas.

TERCEL^{CE}

218\$

par mois/
location
48 mois*

4 portes
Direction assistée
Radiocassette AM-FM stéréo
Enjoliveurs complets
Rétroviseurs à télécommande
Essuie-glaces intermittents
Télécommande du réservoir
Télécommande du coffre
Moules latérales

COROLLA^{SD PLUS}

248\$

par mois/
location
48 mois*

Transmission automatique
Direction assistée
Radiocassette AM-FM stéréo
Enjoliveurs complets
Rétroviseurs à télécommande
Tapis-moquette
Moules latérales
Et bien plus...

0\$ COMPTANT

transport et préparation inclus

Programmes de location de Crédi Toyota. Offres de location sur approbation du crédit valables pour les modèles 1997 neufs, loués et livrés avant le 28 février 1997. Frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance et taxes en vigueur en sus. Un montant maximum de 700 \$ de frais de transport et de préparation inclus. *En fonction d'une location-bail de 48 mois pour la Corolla SD Plus (modèle BA01EH-DA avec transmission automatique) et la Tercel CE (modèle BC31LM-EA avec boîte de vitesses manuelle) avec accepté de 0\$. Premier versement et dépôt de garantie de 300 \$ (Corolla SD Plus) et de 250 \$ (Tercel CE) exigés au moment de la livraison du véhicule. Coût total de la location, 11 904 \$ (Corolla SD Plus) et 10 464 \$ (Tercel CE). Prix de l'option d'achat, 7 143,30 \$ (Corolla SD Plus) et 6 172,65 \$ (Tercel CE) basé sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,07 \$/km s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

T U M ' E P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350

CHÂTEAUGUAY
Châteauguay Toyota
682-1200

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Sorel Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6862

LANA
Chomedey Toyota
687-2634

MONTRÉAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTRÉAL
Houle Toyota
351-6010

MONTRÉAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Pie IX
329-0909

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510

REPERTIGNY
Repertigny Toyota
581-3540

ST-ESTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000

ST-JÉRÔME
Toyota St-Jérôme
439-1255

ST-LEONARD
St-Leonard Toyota
252-1379

STE-AGATHE
Toyota A
Ste-Agathe
326-1044

STE-THERÈSE
Blainville Toyota
439-3885

SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
530-6383

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TENNESBORNE
Automobiles
L.G. Lévesque
471-4117

THURSD
Auger Frère
985-2218

TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYPFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850

VENDU
Woodland Toyota
761-3444



Au royaume des interdits



Michèle Ouimet

J'ai faim. Il est midi et je viens de poireauter deux heures au ministère des Affaires étrangères, à Kaboul, dans l'attente d'un ennemi tampon. J'ai discuté avec des mollahs en essayant de garder mon calme — et le regard humble — rongée par l'envie d'ôter mon foulard qui retombait mollement sur mon front et mon long manteau qui ramassait la poussière des vieux tapis.

Pendant la nuit, il a neigé et le soleil a transformé la neige en gaïdoue. L'air est froid et humide et les Kaboulis pataugent dans les rues, les pieds mouillés, grelottant dans des chandails trop minces et des vieux manteaux élimés.

Je suis avec mon chauffeur offi-

ciel et mon traducteur officiel que les talibans m'ont imposés et nous sillonnons les rues de Kaboul dans un vieux bazou à la recherche d'un restaurant potable où il n'y aurait pas de talibans.

Je ne peux pas entrer dans un restaurant avec des hommes qui n'ont pas de liens de parenté avec moi. C'est interdit. Les femmes ne peuvent sortir qu'accompagnées par leur mari, leur frère ou leur fils et ces règles s'appliquent aux Occidentales.

On arrête devant LE restaurant un peu chic de Kaboul. Mon traducteur, Farid, part en éclaircir. Manque de pot, l'endroit est infesté de talibans. Pas question d'y mettre les pieds.

On quitte la rue principale et on se stationne devant un autre restaurant plus modeste, une gargote aux allures de cafétéria. À la porte, de nombreux enfants quêtent. Dès qu'ils m'aperçoivent, ils se précipitent sur la voiture et tendent la main. Ils sont jeunes, six, sept ou huit ans, mal habillés, les joues creuses et les yeux cernés, déjà marqués par une vie de misère.

Farid répète le même manège. Cinq minutes plus tard, il nous fait signe de le rejoindre. On nous flanque rapidement dans le fond du restaurant où il n'y a, évidemment,

que des hommes. Le propriétaire me fait de gros yeux et garioche les menus sur la table grasse.

Farid a dû discuter avec le patron, qui ne voulait pas d'une femme dans son établissement. Comme tous les Kaboulis, il a peur des talibans. Les clients nous jettent des regards méfiants pendant que, l'estomac noué, je plonge le nez dans le menu même si je ne comprends pas un traître mot puisqu'il est écrit en pachtou.

Farid commande du riz avec de la viande caoutchouteuse et des haricots qui flottent dans une sauce douteuse. On arrose le tout avec du Pepsi et on avale notre repas à toute vitesse. Pendant que mon chauffeur rote et se nettoie consciencieusement les dents, je paie la note. L'opération a duré 15 minutes.



En Afghanistan, tout est compliqué : manger au restaurant, se loger, contacter les gens, faire des entrevues en court-circuitant le chauffeur et le traducteur officiels, prendre des photos et se déplacer d'un endroit à l'autre.

Les talibans ont multiplié les interdits : les journalistes n'ont pas le droit d'interviewer des femmes, ils ne peuvent pas visiter des familles, ni prendre des photos de femmes, d'hommes, d'enfants, d'objectifs

militaires, de ponts, bref de tout ce qui présente un certain intérêt.

Dans une jeune dictature qui se cherche, où tous les excès sont permis et où la délation est érigée en système, on a intérêt à marcher droit. Mais selon Terrence White, un journaliste de l'Agence France-Presse qui vit à Kaboul depuis quatre ans, si un journaliste veut travailler en Afghanistan, il doit tricher. Et tricher signifie prendre des photos en cachette et faire des entrevues dans les ONG (organisations non gouvernementales) en laissant chauffeur et traducteur à la porte.

En principe, les ONG n'ont pas le droit d'aider les journalistes. Jean-Luc Paladini, le responsable des communications de la Croix-Rouge à Kaboul, s'arrache les cheveux lorsqu'ils viennent frapper à sa porte. Chaque semaine, sinon chaque jour, les talibans lui envoient un communiqué avec des instructions tatillonnes et longues comme le bras qui se résument en quelques mots : vous n'avez pas le droit d'aider les journalistes.

Les grosses ONG, comme la Croix-Rouge, et les Nations unies se tiennent loin des journalistes. Je me suis donc rabattue sur les petites organisations, moins surveillées par les talibans.

Il n'y a pas de téléphone et il

faut constamment faire et refaire le tour des ONG avant de trouver des Afghans prêts à parler. Pas question de travailler le soir, il y a un couvre-feu. De toute façon, les rues sont sombres — seuls quelques quartiers ont l'électricité — et la ville est plongée dans une noirceur d'encre.

Les ONG sont dans une position délicate. À la suite des pressions exercées par les talibans, elles ont accepté de congédier leur personnel féminin afghan, un compromis jugé inacceptable aux yeux de plusieurs. Les ONG et les Nations unies ne doivent-elles pas défendre les droits de la personne et refuser toute compromission ? En mettant à la porte leurs employés afghans, ne cautionnent-elles pas les excès des talibans ?

J'ai rencontré des hommes et des femmes et tous les rendez-vous ont été pris dans des petites ONG ou des hôpitaux soutenus par la Croix-Rouge, où les talibans ne mettent pas les pieds. S'il n'y avait pas d'ONG, Kaboul s'écroulerait et les talibans le savent. Ils peuvent bien exiger que les femmes afghanes soient congédiées, ils n'osent pas aller plus loin et ce qui se passe entre les quatre murs des ONG leur échappe. En Afghanistan, c'est bien le seul endroit où la délation n'existe pas.

La Vieille Fabrique
meubles d'époque

SOLDE
du 15 au 19 janvier

Rabais de **20 %**
sur plusieurs meubles
sélectionnés en magasin

Reproduction de meubles d'époque aux couleurs d'origine ou au choix
Mobiliers de chambre, de salle à manger, meubles d'appoint, secrétaires, chaises

15, rue Lesage (514) Sainte-Thérèse 437-4207
Prop. Pierre Bisolères Ouvert le dimanche de 11 h à 17 h

« L'Éternité »
vous appartient
pour seulement **999\$**

Rien à payer avant juillet '97*

1 carat de diamant total (100 pts) OR 14k
Prix d'évaluation 1 600\$
* sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes

CM MICHAUD

937, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL 948-1212
OUVERT LE DIMANCHE DE 12H À 17H

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
<http://www.qualityofcourse.com>

Nom _____ L'ÉCOLE DE RÉDACTION
Adresse _____ 38, av. McArthur
Ville / Prov. _____ Bureau 464
Code postal _____ Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

SUPER-SOLDE DE JANVIER

- ▶ STORES VERTICAUX!
- ▶ STORES HORIZONTAUX!
- ▶ STORES PLISSÉS!
- ▶ STORES DE FENÊTRES!

TOUT EST RÉDUIT!

NOTRE BAS PRIX DU FABRICANT:

50% MOINS

60% de rabais

65% de rabais

70% de rabais

PRENEZ VOS MESURES
et rendez vous au magasin dès aujourd'hui!
Cette vente est pour un TEMPS LIMITÉ!!!

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER Établi depuis 1954

12 SUPER-MAGASINS DANS LE GRAND-MONTRÉAL DONT UN PRÈS DE CHEZ-VOUS!

ST-LÉONARD* 6862, Jean-Talon E. Tél.: 251-0375	PLAZA ST-HUBERT* 6872, rue St-Hubert, Mil. Tél.: 278-8327	AVE. MT-ROYAL* 1318, Mont-Royal E. Tél.: 522-0700	PTE-AUX-TREMBLES* 11800, Sherbrooke E. Tél.: 640-9037	LAVAL (Chomedey) 55, St-Martin Ouest Tél.: 668-2370	LAVAL (L'Abreville) 519, boul. Curé-Labelle Tél.: 963-2020	ST-EUSTACHE 260, boul. Arthur-Sauvé Tél.: 974-3434
REPENTIGNY 111, boul. Industriel Tél.: 582-9937	TERREBONNE 900, boul. Des Seigneurs Tél.: 471-4791	GREENFIELD PARK 3836, boul. Taschereau Tél.: 672-0200	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 1050, boul. du Séminaire N. Tél.: 348-0990	ST-HYACINTHE 2626, boul. Casavant O. Tél.: 771-4266	Aussi ouvert au public à: ST-JÉRÔME • JOLIETTE • GRANBY • SOREL • DRUMMONDVILLE • TROIS-RIVIÈRES • SHERBROOKE • QUÉBEC • VICTORIAVILLE • ST-GEORGES • CHICOUTIMI	

PLUS GRAND CHOIX AU PAYS: **15,000** STYLES ET COULEURS DE STORES

...PRÊTS EN MOINS DE **24hrs**

SUR NOTRE PRIX de LISTE
Notre escompte varie selon le modèle choisi... Profitez-en!

Vous avez vu Scarfo à la télé hier?
Savez-vous d'où il vient?
OMERTÀ, la loi du silence
Pour le savoir, lisez le roman EN VENTE PARTOUT
EDITIONS DU TRECARRÉ

Montréal métro

Question épineuse au maire suppléant de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La première assemblée de 1997 du conseil municipal de Laval n'a pas manqué de piquant, lundi, alors qu'il y a eu un échange enflammé entre le conseiller André Boileau, qui remplaçait le maire, et le conseiller de l'opposition, Maurice Clermont.

M. Clermont a annoncé officiellement — ce que tous savaient depuis belle lurette — qu'il rallait les rangs de l'Équipe lavalloise nouvelle (ELAN), dirigée par Daniel Lefebvre. Il est d'ailleurs photographié avec ce candidat à la mairie sur de la publicité distribuée depuis des mois.

Me Boileau, qui agit sans avoir officiellement le titre de maire suppléant en l'absence de Gilles Vaillancourt, parti avec Team Canada, a répliqué que M. Clermont en était à sa quatrième formation politique sur la scène municipale lavalloise.

Lors de l'assemblée, M. Clermont a posé plusieurs questions à M. Boileau, dont une à trois reprises, soit : « Avez-vous déjà eu connaissance qu'un membre du comité exécutif ait obtenu des contrats de conseiller juridique d'un fournisseur de la Ville de Laval ? »

M. Boileau a rétorqué qu'il ne pouvait y répondre, ne comprenant pas la question.

Craignant une poursuite, M. Clermont n'a pas voulu donner le nom de la personne visée par sa question. En entrevue, il a cependant mentionné que si l'information qu'il avait reçue, dans la journée de lundi, était véridique, ce membre du comité exécutif s'était sans aucun doute placé dans une situation apparente de conflit d'intérêts parce que c'est là que se décident des honoraires à fournir aux entreprises qui travaillent pour la Ville.

Hier, *La Presse* a appris d'une autre source que la firme Goldman A. et associés avait représenté les entreprises Gendron & Lefebvre (GL) et que le nom de Me André Boileau apparaissait dans les notes de la cour aux archives du palais de justice de Montréal, datées du 19 novembre 1986, relativement à deux plaintes et à deux jugements.

En 1986, le maire de Laval était Claude U. Lefebvre, le père du chef d'ELAN, et M. Boileau était effectivement membre du comité exécutif. GL, dont le président est Claude F. Lefebvre (aucun lien de parenté avec Claude U. Lefebvre) est une firme d'ingénieurs-conseils qui obtient souvent des contrats de Laval.

Lors d'une brève conversation hier, Me Boileau, qui est président intérimaire du comité exécutif, a dit qu'il attendait des informations supplémentaires de M. Clermont sur ce sujet. Puis il a refusé de répondre aux questions de *La Presse*.

Avant d'être joint au téléphone, il avait fait parvenir un long communiqué coiffé du titre : « Le duo Clermont-Lefebvre abuse du conseil municipal, déplore André Boileau. »

L'attitude de M. Clermont y est longuement déplorée, principalement son association « avec le fils de l'ancien maire ». Il n'est toutefois pas fait mention de la question portant sur le rôle de conseiller juridique qu'aurait joué un membre du comité exécutif auprès d'un fournisseur de la Ville.

Laval renonce à privatiser son eau

Après avoir songé à privatiser son eau, l'administration municipale de Laval a changé d'idée et décidé de procéder à l'achat d'équipements au coût de 183 500 \$ afin de développer de nouveaux systèmes de données à ses usines de traitement.

Lors de l'assemblée du conseil municipal, le conseiller de l'opposition Maurice Clermont a demandé à André Boileau, qui remplace le maire Gilles Vaillancourt, de définir la position de la Ville dans le dossier de privatisation de l'eau, ce qui était en quelque sorte un suivi à une résolution du 9 mars 1995 proposant de privatiser l'approvisionnement en eau à Laval.

C'est à ce moment, que M. Boileau a mentionné qu'il y avait eu un changement de cap.

Pour financer cette dépense, la Ville va procéder à l'émission d'obligations.

La police de quartier, c'est parti !

ANDRÉ CÉDILLOT

Depuis 7 h ce matin, la CUM a officiellement pris le virage de la police de quartier quand ses agents ont commencé à patrouiller les secteurs des sept nouveaux postes qui ont ouvert leurs portes.

Dans un geste symbolique, l'inspecteur-chef Michel Beaudin, responsable de la division logistique d'intervention, a pris place au terminal de télécommunications pour transmettre les premiers appels selon les nouvelles modalités de la police de quartier.

Afin de souligner l'événement, la direction du service prévoit une série d'activités dans les postes de quartier. Une cérémonie est notamment organisée à l'hôtel de ville de Lachine, en prévision de l'inauguration du poste 8 qui dessert la population de Lachine et Saint-Pierre.

Le directeur Jacques Duchesneau pend aussi la crémaillère au poste 1, au 2883, boulevard Saint-Charles, à Kirkland, et au poste 3, situé au 4993, boulevard des Sources, à Pierrefonds. Les quatre autres postes qui ouvrent aujourd'hui sont :

□ poste 2 : au 2, rue Paiement, à Sainte-Geneviève ;

□ poste 4 : au 4139, boulevard des Sources, Dollard-des-Ormeaux ;

□ poste 5 : au 530, boulevard Bouchard, Dorval ;

□ poste 12 : au 21, rue Stanton, Westmount.

Hier, les anciens directeurs de la police de la CUM, Henri-Paul Vignola et Roland Bourget, deux des précurseurs du concept de police communautaire, disaient attendre ce moment avec fébrilité. « C'est sûr qu'on est fiers, on attend ce moment depuis 20 ans », ont été



Les policiers André Gagnon et Caroline Alarie s'entretiennent avec Marc Vachon, d'Entourage solution technologique.

PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

leurs premiers commentaires, lorsqu'ils ont été joints à tour de rôle par *La Presse*.

Ils reconnaissent tous deux que l'ambitieux projet de 49 postes de quartier et quatre grands centres opérationnels du directeur Duchesneau comporte des risques, « mais il était temps que quelqu'un passe à l'action. Les expériences de police communautaire ont assez duré », estiment les deux hommes.

De leur point de vue, les policiers sont prêts à prendre l'important virage que leur propose le di-

recteur Duchesneau. « Après toutes ces années, ils n'ont plus la même mentalité. Une bonne partie des effectifs, le tiers peut-être, a été formée de façon à se rapprocher de la population. Ils ont maintenant la chance de vraiment s'impliquer dans la communauté », explique l'ancien directeur Vignola, récemment retraité, après dix ans d'enseignement en techniques policières au cégep Maisonneuve.

Leur principale inquiétude est de savoir comment vont s'articuler les communications entre les postes de

quartier et les centres d'intervention régionaux. Selon eux, il faudra de trois à cinq ans pour que tout baigne dans l'huile. Et peut-être dix, pour savoir si c'est pour le mieux.

« À la CUM, tout est favorable à l'implantation de la police de quartier. Si ça ne marche pas ce coup-ci, aussi bien laisser tomber à tout jamais le concept de police communautaire », tranche Roland Bourget, qui travaille maintenant comme consultant dans le domaine de la sécurité publique.

Le nouveau maire de Saint-Hubert a tenu sa promesse : gel et baisse des taxes

MARTHA GAGNON

Le nouveau maire de Saint-Hubert, Michel Latendresse, a annoncé hier un gel du compte de taxes, remplissant ainsi sa promesse électorale.

Plus de 95 % des propriétaires connaîtront un gel et même une baisse de leur compte de taxes. « Cela en raison de la diminution moyenne de 5 % de la valeur du nouveau rôle triennal d'évaluation et des efforts de rationalisation », explique M. Latendresse. Le budget a été réduit de 74 708 312 à 73 115 494 \$, ce qui constitue une baisse du fardeau fiscal de 1,7 %.

Lors d'une rencontre avec les médias, le maire a affirmé que ce budget portait vraiment la « griffe » de la nouvelle administration même si elle est en place depuis seulement novembre. « Nous avons déjà réduit la masse salariale des élus de 82 000 \$, les services pro-

fessionnels de 200 000 \$ et l'aide aux organismes sans but lucratif de 35 000 \$, souligne M. Latendresse. Ce budget va dans le sens des orientations fixées et n'est qu'une première étape vers une plus grande rationalisation des dépenses, l'augmentation de la productivité et une meilleure rigueur administrative. »

Au sujet de la diminution de l'aide financière aux organismes, M. Latendresse ne croit pas que cette mesure aura un impact important. « L'administration précédente avait augmenté cette aide en 96, sans doute parce que c'était une année électorale, dit-il. Nous revenons à l'ancien budget de 50 000 \$ au lieu de 85 000 \$. »

La taxe foncière résidentielle demeure donc à 1,674 \$ par 100 \$ d'évaluation et le tarif de gestion des déchets à 76 \$. Pour le secteur non résidentiel, aucun changement

non plus. La taxe reste à 2,97 \$ par 100 \$ d'évaluation, comprenant la taxe sur ces immeubles de 1,20 \$.

Le maire a aussi expliqué que la valeur foncière imposable des immeubles diminue en moyenne de 5 % mais comporte des variations significatives selon l'unité de voisinage. « C'est avec étonnement que nous avons constaté la distribution des écarts du nouveau rôle qui est en vigueur depuis janvier. Afin d'amortir les impacts, le conseil a choisi d'étaler sur trois ans l'application des nouvelles valeurs des propriétés. »

Concernant les contribuables qui connaissent une hausse de leur évaluation, le maire précise qu'elle se justifie principalement par des améliorations apportées à la propriété qui « n'apparaissent pas dans les filières de la municipalité ». On estime que 4 % des contribuables sont dans cette situation,

alors que 1 % voit l'évaluation augmenter en raison de la hausse du marché.

Dans l'ensemble, la valeur d'une résidence type qui était de 98 700 \$ en 96 diminue à 97 500 \$. Le total des taxes s'élève à 1701 \$ comparativement à 1728 \$ en 96.

Quant à la dette projetée à la fin de 97, elle devrait diminuer de 55 552 573 \$ à 54 128 857 \$, soit de 1,4 million.

Le maire a profité de la présentation du budget pour faire part de ses priorités, dont la revitalisation de la base militaire. Il doit rencontrer un représentant du gouvernement fédéral à ce sujet cette semaine. Aucun projet n'a encore été annoncé. Il y a aussi la négociation de nouveaux contrats de travail avec plusieurs groupes d'employés et l'élaboration d'une politique d'intervention à la jeunesse, un autre engagement électoral.

Têtes d'affiche

Roberval vise principalement à développer et mieux faire connaître la culture scientifique et technique francophone.

Le Regroupement entre mamans, est à la recherche de meubles pour bébé et d'accessoires comme poussettes, tire-lait, parcs, landaus, etc. Renseignements: 525-8884.

La fondation de l'Université du Québec à Montréal a octroyé récemment 132 bourses d'excellence, lors d'une cérémonie présidée par la rectrice de l'université, Paule Leduc, et par le président de la fondation, Jocelyn Proteau, en présence du chancelier de l'UQAM, Pierre Jeannot, et du directeur général de la fondation, Gil Desautels. Ces bourses représentent un investissement de 517 000 \$ dans l'excellence des étudiants. La majorité de ces bourses sont offertes par des petites et moyennes entreprises, et des personnes (professeurs, diplômés, etc.).

C'est sous la présidence d'honneur de Philippe de Gaspé Beaubien, président du conseil de Télémedia, que se déroulera, le 13 février, le gala 10^e anniversaire du Cercle des Cent associés. Fondé par Kuno Fasel, directeur général de l'hôtel Mont-Royal, ce

cercle octroie des bourses à de jeunes et talentueux musiciens. Cette année, ce sont des pianistes qui se partageront les 12 000 \$ de bourses. Le grand lauréat présentera un mini-récital lors du gala. Les finalistes du concours seront connus à la fin du présent mois. Coût: 150 \$. Renseignements: 284-1110.

Cinéma-bénéfice pour défrayer le coût de transport d'un scanner que Terre des hommes Canada (pour l'enfance et un développement solidaire) a fait parvenir au Vietnam récemment. Vous pourrez assister à la première canadienne du film franco-vietnamien *Cyclo*, de Tran Anh Hung, le scanner livré à l'Hôpital central de Hué, y redeviendra opérationnel. La représentation aura lieu le lundi 17 février, au cinéma Loews. Coût: 30 \$. Renseignements: 444-4323.

L'Hydro-Québec investit dans le développement culturel de la Rivière-Sud, Michel Hudon, gérant du secteur des Seigneuries de l'Hydro-Québec, ayant remis un don de 5000 \$ à José Jacome, membre du comité de la campagne de souscription pour la salle de spectacles régionale Pratt & Whitney à Longueuil.

La Caisse de bienfaisance des employés et retraités du groupe Canadien Pacifique, répondant à une demande d'aide financière de l'organisme Le bon pilote (dépannage général pour aveugles et service de guidage) a donné 2000 \$ à ce service d'aide. Cette somme servira au ser-

vice de dépannage de couture.



Jacques de Champlain

Peu de temps après avoir remporté le prix Wilder-Penfield du gouvernement du Québec, le docteur Jacques de Champlain, chercheur au centre de recherche de l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, vient d'être décoré de l'insigne d'officier de l'Ordre du Canada. Le Dr de Champlain s'est acquis une réputation internationale pour ses travaux sur le rôle du système nerveux sympathique dans le développement de l'hypertension artérielle.

Le Good Fellowship University Honorary Club of America, section Montréal, est à la recherche de candidats prêts à consacrer 1000 \$ pour leur admission dans ce club d'hommes d'affaires qui consacre des fonds pour venir en aide à des étudiants. Les nouveaux membres sont admis officiellement lors d'un dîner-gala dans un grand hôtel de Montréal. Renseignements: Good Fellowship University Honorary Club of America, 90, chemin Morgan, bureau 203, Bale d'Urfée (Québec) H9X 3A8.

Adresses vos communications à: Têtes d'affiche, La Presse, 7, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE



André Fortin

Un professeur de l'École polytechnique de Montréal, André Fortin, vient de remporter le prix Roberval, dans la catégorie « enseignement supérieur » pour son livre *Analyse numérique pour ingénieurs*. Ce prix, qui est également décerné dans deux autres catégories, constitue la plus haute récompense dans le domaine du livre et de la communication technologique. Il est décerné par l'Université de technologie de Compiègne, en France. Ce sont les maisons d'édition qui proposent des candidatures, de par la francophonie. Il y en avait 400 cette année, dont celle de Michel Rival, qui a remporté le prix dans la catégorie « grand public » pour *Les apprentis sorciers*, publié au Seuil. André Fortin est professeur au département de mathématiques et de génie industriel de l'École polytechnique de Montréal. Le prix



Philippe de Gaspé Beaubien

général de l'hôtel Mont-Royal, ce

Montréal métro

Feu vert à l'implantation d'un marché Maxi

Les fonctionnaires recommandaient pourtant la prudence à la Ville

ANDRÉ NOËL

L'administration Bourque a autorisé, hier, l'implantation d'un supermarché Maxi à côté de la décharge municipale, en dépit d'un appel à la prudence lancé par les fonctionnaires qui ont étudié le dossier.

Réunis en assemblée, les conseillers de Vision Montréal — le parti du maire Pierre Bourque — ont entériné la vente d'un terrain appartenant à la Ville à la compagnie Provigo, propriétaire de Maxi, à l'angle de la rue Crémazie et de l'avenue Papineau.

Les conseillers ont voté sans avoir tous les documents en mains. L'un de ces documents, préparé par les fonctionnaires, s'intitule : « Responsabilité relative au terrain que la Ville cède à Provigo. » La Presse l'a obtenu lundi.

Au cours des négociations pour la vente du terrain, Provigo a insisté pour que la Ville accepte une part de responsabilité, au cas où des consommateurs se plaindraient qu'ils ont acheté de la viande contaminée par les gaz toxiques de la décharge.

« L'un des aspects qui a retenu principalement l'attention de Provigo et des services concernés de la Ville est l'émanation de bio-gaz produit par les déchets enfouis sur le site du CTED (Centre de traitement et d'élimination des dé-

chets) », peut-on lire dans le document.

La position des fonctionnaires était la suivante : puisque c'est la compagnie Provigo qui veut acheter le terrain pour construire son supermarché, elle doit assumer tous les risques. Mais Provigo exigeait une garantie sur la responsabilité de la Ville. « Nous avons convenu qu'il y avait lieu de ne pas accorder une telle garantie », notent les fonctionnaires.

Les avocats de la Ville s'opposaient aussi à la garantie. Ils ont indiqué à l'administration Bourque les dangers d'accepter la clause demandée par Provigo. « Selon ce scénario, on peut donc imaginer que la Ville pourrait être appelée à se défendre en cour, advenant un recours collectif de consommateurs se plaignant, à tort ou à raison, d'avoir été

intoxiqués par les viandes achetées chez Provigo (Maxi et Cie). »

Mais la Ville a néanmoins signé un contrat contenant cette clause. Un autre document montre que les activités de recyclage pourraient être freinées à cause de la présence d'un magasin d'alimentation. En effet, la Loi sur la qualité de l'environnement interdirait au CTED de faire du recyclage à moins de 300 mètres d'un magasin d'alimentation. Or, le CTED a justement besoin de plus d'espace pour ses activités.

Ghislain Dufour, président du Regroupement des centre-ville et artères commerciales du Québec, a interrogé l'administration à l'assemblée du conseil. Pourquoi ne pas avoir écouté les fonctionnaires ? a-t-il demandé.

D'habitude, ça aurait été à Pierre Goyer, responsable des dossiers d'urbanisme au comité exécutif, de répondre. Mais M. Goyer est en disgrâce auprès de M. Bourque. C'est donc un autre membre du comité exécutif, Pierre-Yves Melançon, qui l'a fait.

Faisant un petit jeu de mots, M. Melançon a dit qu'il ne fallait pas « maximiser » l'importance des impacts environnementaux. Il s'est dit confiant d'obtenir les autorisations nécessaires au ministère de l'Environnement. Les conseillers de l'opposition, eux, ont rejeté la vente du terrain à Provigo. Ils craignent que les magasins de grande surface n'entraînent la fermeture de plusieurs petits commerces, et forment un jour des monopoles.

Nathalie Malépart se joint aux conseillers dissidents

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Une autre conseillère de Vision Montréal, Nathalie Malépart, a joint sa voix aux dissidents de son parti, hier. Elle aussi s'oppose à la volonté du maire Pierre Bourque de limoger deux membres du comité exécutif, Sammy Forcillo et Pierre Goyer.

Conseillère du district de Maisonneuve, Mme Malépart a confié à La Presse qu'elle aurait voté contre la proposition du maire, si un vote avait eu lieu à l'assemblée extraor-

dinaire du conseil municipal, lundi.

« J'ai beaucoup d'admiration pour Pierre Goyer et Sammy Forcillo, qui ont défendu les dossiers de mon quartier à l'hôtel de ville, a-t-elle dit. De plus, M. Forcillo est un ami de la famille. Il a déjà travaillé avec mon père dans le passé. »

Son père, c'est Jean-Claude Malépart, le populaire député du Parti libéral à Québec, puis à Ottawa, décédé il y a quelques années. Tout comme ses collègues, la jeune conseillère n'a pu voter, lundi, parce que la Cour supérieure a accordé

une injonction provisoire à MM. Goyer et Forcillo, interdisant ce vote jusqu'au 22 janvier.

Mme Malépart indique qu'elle a parlé au maire et qu'elle était en période de réflexion jusqu'à mercredi, avant de décider de son avenir. En s'opposant à la proposition du maire, elle rejoint six autres dissidents : Martin Lemay, membre du comité exécutif et conseiller du district de Sainte-Marie; Robert Laramée (Père-Marquette); Philippe Bissonnette (Saint-Paul); Vittorio Capparelli (François-Perreault), ainsi que M. Goyer (Saint-

Édouard) et M. Forcillo (Saint-Jacques).

M. Bissonnette a dit hier que la crise qui agite l'hôtel de ville va s'aggraver au cours des prochains jours, car de plus en plus de conseillers sont mal à l'aise.

« Sammy Forcillo et Pierre Goyer ont été exclus de la réunion des conseillers de Vision Montréal aujourd'hui (hier), a-t-il confié. On nous a demandé de voter leur exclusion du parti lors d'une prochaine assemblée générale du parti. À titre de président du caucus des conseillers, je me sens bien peu

disposé à convoquer une assemblée en ce sens. »

Selon lui, le maire aurait indiqué à la réunion des conseillers qu'il reprochait à Pierre Goyer d'être trop alarmiste et à Sammy Forcillo de vouloir accaparer des responsabilités de la présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan.

« Moi, je crois que Pierre Goyer faisait du bon travail comme leader parlementaire au conseil municipal et qu'il avait une bonne expérience, a dit M. Bissonnette. Quant au pouvoir de Mme Eloyan, tu l'as en autant que tu l'exerces... »

Ni Drapeau ni Doré n'auraient laissé faire ça...



Yvon Laberge

Le maire de Montréal peut-il, quand bon lui semble, demander au conseil municipal de remplacer un ou des membres du comité exécutif ?

Pierre Lorange, un vieux compagnon d'armes de Jean Drapeau, répond sans hésitation par l'affirmative. L'ancien maire, lui, s'en remet à la Charte de la Ville de Montréal. Surtout que la question lui semble... hypothétique !

N'empêche, reconnaît M. Drapeau, que pas une fois en 29 ans à la mairie il n'a songé à remplacer un membre de son comité exécutif.

« Quand je choisissais les membres du comité exécutif et que je

soumettais cette liste à l'approbation du conseil municipal, a-t-il confié à La Presse hier, c'était pour la durée du mandat. »

En l'occurrence, pour quatre ans, selon l'interprétation qu'il a toujours eue de l'article 84a de la Charte de la Ville de Montréal et qui se lit comme suit : « Les membres du comité exécutif restent en fonction jusqu'à leur remplacement suivant les dispositions de la présente charte. »

Là-dessus, la Charte de la Ville de Montréal nous renvoie à l'article 112 qui dit qu'« après chaque élection générale, le greffier doit convoquer une assemblée spéciale du conseil pour une date comprise dans les 30 jours qui suivent celui où la majorité des membres du conseil a fait le serment requis de tout élu. L'objet de cette assemblée est de procéder aux nominations et aux élections prévues à l'article 79 et de procéder au choix du maire suppléant conformément à l'article 59. »

Grosso modo, l'article 79 dit que le maire peut alors soumettre à l'approbation du conseil une première motion pour l'élection des neuf membres du comité exécutif, et que le président est désigné par tout le conseil parmi les neuf con-



Selon Pierre Lorange, un vieux compagnon d'armes de l'ex-maire Jean Drapeau (à droite), ce dernier n'aurait pas hésité à remplacer un membre du comité exécutif.

seillers municipaux élus pour en faire partie.

L'article suivant, le 80, précise que « toute vacance dans le comité exécutif ou dans la charge de président de ce comité est remplie par le conseil à sa prochaine assemblée ». Plus loin, à l'article 86, on peut lire que « la démission d'un membre du comité exécutif est sans effet tant qu'elle n'a pas été acceptée par le conseil ».



PHOTOTHÈQUE La Presse

seil. Si le conseil le lui refuse, le maire doit en prendre acte. En tout temps, a-t-il confié, le conseil est souverain mais rien n'empêche le maire de revenir à la charge quand bon lui semble. »

Cela dit, M. Lorange déplore que les conseillers Pierre Goyer et Sammy Forcillo aient eu recours à une injonction pour empêcher que le maire Bourque les renvoie du comité exécutif.

« C'est effrayant d'en être rendu là dans une ville comme Montréal. Je trouve ça enfantin. Les trois sont à blâmer. La population finira par le leur faire payer cher, croit M. Lorange. Montréal et les Montréalais ne méritent pas ça. Le maire Drapeau n'aurait jamais laissé faire ça, pas plus d'ailleurs que Jean Doré. Les deux hommes sont trop intelligents pour ça. »

À Québec, au ministère des Affaires municipales, on refuse de commenter les événements des derniers jours parce que le tout est maintenant devant le tribunal. Les parties — en l'occurrence les congédiés et le maire — s'y présentent le 22 janvier. En attendant, MM. Forcillo et Goyer sont toujours membres du comité exécutif. On saura aujourd'hui quelles responsabilités M. Bourque leur confie...

Jusqu'à 40%

En janvier, pour faire place aux nouveautés 97, patrimoine offre des réductions allant jusqu'à 40% sur tous ses meubles en exposition.

Patrimoine

Centre Décor 440, 3932 Autoroute Laval Ouest, Laval, Québec H7T 2P7 (514) 687-6867

LE SOLDE

50% de rabais

SUR LES ARTICLES SÉLECTIONNÉS

BRISSON & BRISSON

Vêtements de luxe pour hommes

LA VENTE DÉBÛTE LE 16 JANVIER

1472, rue Sherbrooke Ouest (coin rues Sherbrooke et Mackay) - Tél.:(514) 937-7456

Nous vous échangerons ou vous rembourserons tout achat si vous vous présentez à notre boutique dans les 3 jours suivant la date d'achat.

Les certificats-cadeaux et les notes de crédit ne peuvent être utilisés pendant ce solde.

Lundi au vendredi: 9 h à 18 h Samedi: 9 h à 17 h

Bisbille à Québec-Transplant, Rochon mandate un comité

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Québec-Transplant, l'organisme à but non lucratif qui gère les dons d'organes au Québec, connaît de sérieuses difficultés de fonctionnement, à tel point que le ministre Jean Rochon a décidé de le mettre en tutelle pour les six prochains mois.

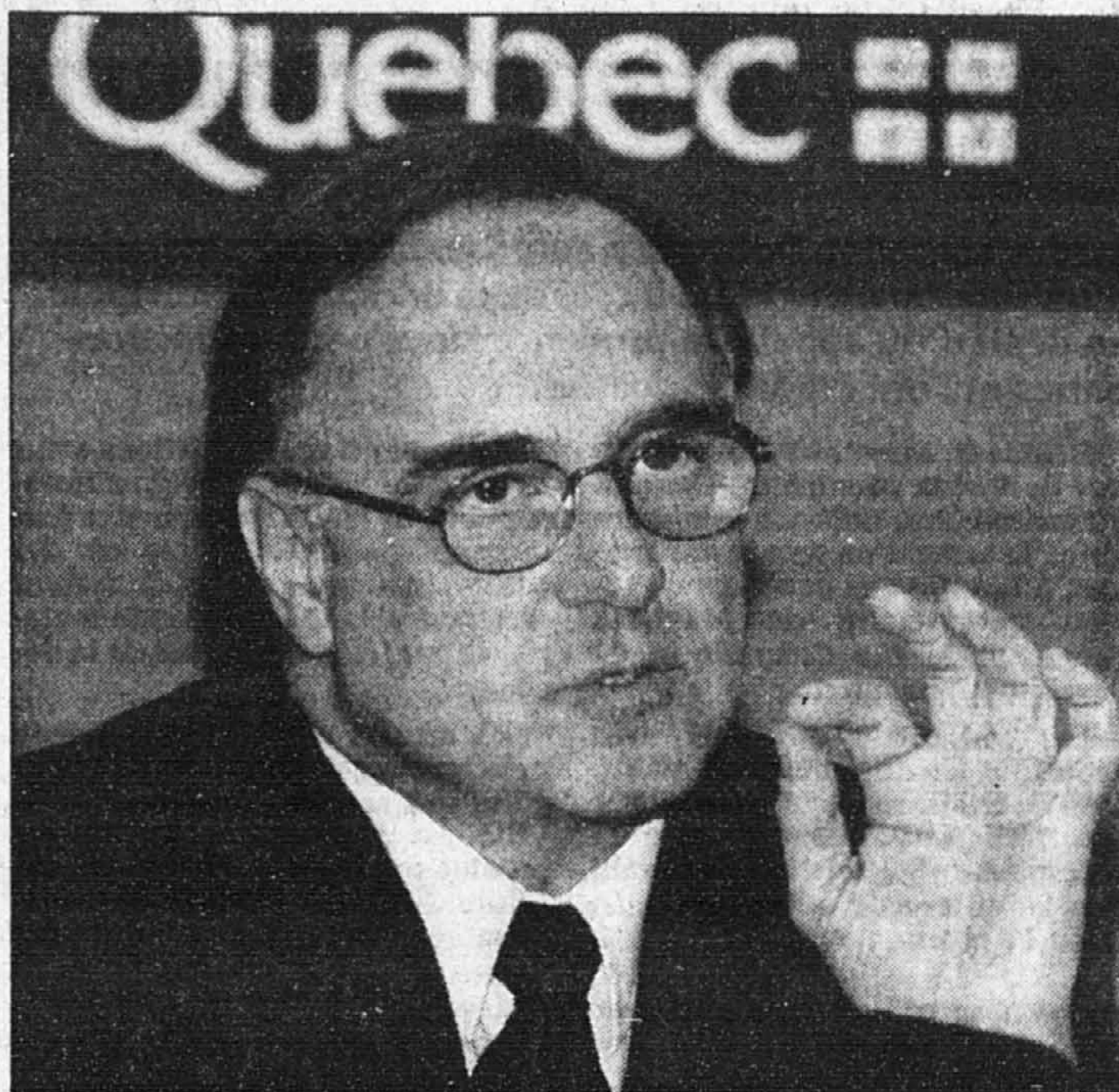
Le ministre de la Santé a rendu public hier un rapport qui fait état de graves problèmes au sein de l'organisme, où les relations entre les 14 employés sont à ce point mauvaises qu'ils ne communiquent plus entre eux que par lettres. La première transplantée coeur-poumons, Diane Hébert, fait notamment partie du conseil d'administration.

Le docteur Paul Montambault, qui a fait enquête pour le ministère, pointe notamment la directrice générale, Louise Bibeau. « Ouvertement contestée, désavouée, la directrice générale se retranche, s'isole. Les communications se font derrière des portes closes, toute décision est qualifiée d'autocratique, le contrôle est associé au harcèlement. »

Un climat « malsain » règne donc à Québec-Transplant. Résultat : « Plusieurs allégations circulent à propos de décisions discrétionnaires, tolérées par l'organisation, relatives aux choix des receveurs », écrit le Dr Montambault.

Mais tout n'est pas mauvais dans l'organisme, estime le ministre Rochon, qui a cependant jugé bon de nommer un « accompagnateur » du ministère, chargé d'y faire le ménage. « Ils ont fait du bon travail, qu'ils commencent à avoir des difficultés de fonctionnement, ce n'est pas surprenant. De là à dire qu'il faudrait tout bazarder, il y a une marge », dit-il.

Le ministre crée également un comité qui sera chargé de faire le point sur toute l'organisation des services de dons et de greffes d'organes et de tissus. D'ici le mois de juillet prochain, le comité devra dresser un bilan des besoins de la population, un mode d'organisation pour l'attribution efficace des organes et des tissus ainsi qu'un mode d'évaluation des résultats obtenus.



Le ministre de la Santé, Jean Rochon, annonçait hier la mise sur pied d'un comité.

Les recommandations du comité pourraient donc mettre en péril l'existence même de Québec-Transplant, qui était chargé jusqu'à présent de la gestion des dons. « Si ça continue comme ça, ils ne pourraient pas tenir la vague avec le développement qui s'en vient. Si les gens de Québec-Transplant décident de ne pas continuer, ils sont libres de se retirer. Mais moi, je crois qu'ils vont embarquer dans le processus », souligne M. Rochon.

Le comité créé par le ministre se penchera également sur le nombre de centres hospitaliers qui pratiquent la transplantation d'organes ou de tissus, sauf pour le cas de la transplantation coeur-poumons, indique M. Rochon, puisque la décision de confier la gestion de ces opérations à l'hôpital Laval est déjà prise.

Le ministre ouvre cependant la porte à l'établissement d'un autre centre de transplantation coeur-

poumons à Montréal en 1998. « Si la demande se justifie, les opérations pourraient se faire sur deux sites », lance-t-il. À l'heure actuelle, on pratique une quinzaine d'opérations coeur-poumons par an. Si la demande dépassait la trentaine, il y aurait de la place pour deux centres de transplantation.

Mais dans l'intervalle, l'hôpital Laval demeure le seul centre accrédité.

Or, l'hôpital ne disposera de l'ensemble de ses moyens que dans six mois, admet le ministre Rochon. Deux équipes de transplantateurs seront alors à l'oeuvre. Durant ces six mois, un spécialiste français assurera la permanence, ainsi que des médecins de Toronto, qui pourraient être dépêchés à Québec si le besoin s'en faisait sentir. « L'hôpital est prêt à faire des transplantations demain matin si nécessaire », assure le ministre.

OFFRE SPÉCIALE!



UNE SEMAINE SEULEMENT!

13\$ par pièce

quand vous faites nettoyer 2 pièces à la vapeur. solde: 26\$ après solde : 36\$

Vos tapis resplendiront de fraîcheur et de propreté.

Valeur exceptionnelle! Rabais de 45\$ 74\$ maison au complet*

*5 pièces, 13 marches et 1 vestibule nettoyés à la vapeur. Prix après solde : 119\$

Nous vous recommandons la MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES pour les tapis qui n'ont pas été nettoyés professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10\$ de plus par pièce.

NETTOYAGE DE CANAPÉ

49\$ pour un canapé

NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION

39\$ par conduit principal plus 6,99\$ par bouche



APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI, ENTRE 8 H ET 18 H

Montréal (514) 339-5420

Sherbrooke (819) 820-1417

Trois-Rivières (819) 378-8480

Drummondville/Victoriaville (819) 474-8007

La Saie
Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage StainSolution™. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Service de camion-usine moyennant 9\$ additionnels par pièce. Frais additionnels pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossier non attachés. Les offres expirent le 18 janvier 1997.

FABRICVILLE LIQUIDATION

de fin de saison

HATEZ-VOUS! JUSQU'À L'ÉCOULEMENT DU STOCK!

• TISSUS MODE EN LIQUIDATION

• TISSUS MODE AUTOMNE/HIVER

• VOGUE ET BUTTERICK %

PRESQUE TOUT LE STOCK EST RÉDUIT!

DE RABAIS

DRAPERIE ET ARTICLES DE COUTURE RÉDUITS!

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

FABRICVILLE

La plus grande distributrice de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada

OUVERT DIMANCHE 12 h à 17 h et MERCREDI jusqu'à 21 h

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE VERALLIES - 7275, rue Sherbrooke Est 493-0966
986-1021
VILLE ST-LAURENT - 1245, boul. LaSalle/1000 334-0910
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 8444, avenue Somerset 463-2800
DORVAL - 2505, boul. St-Hubert 653-4550
MONTREAL - 1178, rue Beaumont 737-4755
LASALLE - 8488, boul. Newman 316-8045
CHANDREY, LAVAL - 1255, boul. Labelle 688-0128
CHAMPELLE, LAVAL - 1945, boul. Le Corbusier 978-1313
DUPREY, LAVAL - Place Masson/Concord 800, boul. de la Concorde 800-1880
ST-LEONARD - 6854, rue Jean-Talon Est 904-0990
CENTRE GREENFIELD PARKS - 2514, boul. Taschereau 875-2884
CENTRE REGIONAL CHATEAUGUAY - 205, boul. d'Anjou 880-6112

SERVICE A DOMICILE GRATUIT

DRAPERIES, STORES, LITERIE, ETC.

493-6059

SANS OBLIGATION

Médecins experts rappelés à leurs devoirs par le Collège

MARIE-FRANCE LÉGER

Le Collège des médecins demande aux experts médicalisés et aux professionnels de la médecine du travail d'arrêter d'agir en fonctionnaires et de garder une certaine indépendance professionnelle face aux sociétés qui font appel à eux.

Selon le président du Collège des médecins, Roch Bernier, il est temps pour ces médecins d'adopter un meilleur comportement face aux patients. « Le médecin ne remplit pas une fonction administrative, mais une fonction médicale. Il doit prendre le temps d'interroger et d'examiner son malade. Il doit surtout rendre le dossier accessible au patient, ce qui n'est pas toujours le cas », a expliqué M. Bernier.

Le Collège des médecins du Québec a décidé de rappeler à l'ordre les experts médicalisés et les professionnels de la médecine du travail en réglementant leur pratique. En effet, pas moins de 10% des plaintes transmises au Collège sont liées aux questions d'expertise. Le nombre de plaintes est en progression constante depuis quatre ans.

Les deux guides, qui seront transmis sous peu aux médecins, abordent les aspects déontologiques, notamment la question du consentement du patient et le concept de pertinence de l'examen pratiqué. Le processus menant à l'opinion du médecin expert devait être balisé, signale le Collège, compte tenu de l'augmentation du nombre d'expertises demandées (accidents de travail et de la route), de l'évolution de l'environnement juridique (Charte des droits et libertés).

Tant pour les examens pré-emploi que pour les expertises légales, le Collège des médecins signale que « le médecin est soumis à la surveillance de ses pairs, notamment aux mécanismes d'inspection professionnelle et de traitement des plaintes ».

« On rappelle que ce n'est pas juste un travail expéditif, mais qu'il doit être bien fait », a indiqué M. Bernier, précisant que dans le cadre des examens pré-emploi, il fallait arrêter d'appliquer systématiquement à tout le monde les mêmes tests de dépistage sans tenir compte de la situation particulière de chaque travailleur.

Aberrations alternatives

Par ailleurs, le président du Collège constate que la tendance à consulter des thérapeutes en médecine alternative se poursuit et il met en garde le public contre certaines pratiques « aberrantes », comme les « aliments japonais », « les élixirs de toutes sortes », « sans parler de différents appareils de relaxation, comme la photothérapie ».

Sages-femmes

Dans un autre domaine, le Collège des médecins a fait publier le 31 décembre dans la Gazette officielle du Québec « les règles relatives à l'étude et à la pratique de l'obstétrique par les sages-femmes ». S'il est adopté tel quel par le gouvernement, ce projet prévoit que les sages-femmes, après avoir reçu une formation universitaire et passé un examen reconnu par le Collège, pourront exercer en milieu hospitalier. L'Office des professions a 45 jours pour faire parvenir le projet de règlement au gouvernement.

Maisonnette-Rosemont et Sacré-Coeur désignés centres affiliés à l'UdM

MARIE-FRANCE LÉGER

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, a fait savoir hier que les hôpitaux Maisonnette-Rosemont et Sacré-Coeur seraient désignés comme centres hospitaliers affiliés à l'Université de Montréal (CHA).

Chacun des deux hôpitaux voit sa vocation confirmée « comme centre majeur de formation au sein du réseau d'établissements d'enseignement universitaire affiliés à l'Université de Montréal », précise le communiqué publié en fin d'après-midi hier par le cabinet du ministre.

L'hôpital Sacré-Coeur s'attendait à une certaine reconnaissance universitaire et avait abandonné l'idée de devenir un centre hospitalier universitaire (CHU), au même titre que le nouveau CHUM, composé des pavillons Notre-Dame, Hôtel-Dieu et Saint-Luc.

Le ministre Rochon lui offre en contrepartie un nombre d'étudiants suffisant pour maintenir l'enseignement postdoctoral en cardiologie, chirurgie cardiovasculaire, traumatologie et orthopédie. Sacré-Coeur va

maintenir ses programmes de formation universitaire en médecine familiale, médecine interne, psychiatrie, pneumologie et soins intensifs.

Contrairement à l'hôpital Sacré-Coeur, Maisonnette-Rosemont désire un statut universitaire de premier plan (CHU) par crainte de perdre son centre de recherche et ses spécialités, et peut-être aussi ses médecins et ses étudiants.

Mais de toute évidence, le ministre s'est employé à rassurer l'hôpital hier, même s'il ne lui donne pas le statut universitaire tant convoité. M. Rochon lui promet quand même une « masse minimale » d'étudiants afin d'assurer l'enseignement médical postdoctoral dans des secteurs comme la néphrologie, l'ophtalmologie, l'hématologie et la transplantation de moelle.

En plus des services de recherche, Maisonnette-Rosemont continuera à donner de la formation en médecine familiale, médecine interne, chirurgie générale, dans les disciplines radiologiques et de laboratoire.

Importateur de reproductions antiques européennes

Economisez jusqu'à 50%

Table, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrivée
344-1400

C'EST DE L'ILE - BORD DE L'EAU

Le Grand Palais

Vente incroyable!
pour les dernières unités

Profitez des bas prix offerts!

Les prévisions économiques et politiques s'améliorent de jour en jour et la plupart des experts prévoient une reprise à tous les niveaux ainsi qu'une bonne croissance pour au moins les prochains cinq ans...

Faites vite... les prix ne seront plus les mêmes!

1-2-3 CHAMBRES, 990 pi² à 1500 pi²
PISCINE INTÉRIEURE, SALLE D'EXERCICE.
UN OASIS À QUELQUES MINUTES DU CENTRE-VILLE.

Presque pas de comptant et pas d'intérêt pour les prochains 6 mois*

*pour acheteur qualifié

LUNDI AU JEUDI 13:30 H À 19 H, SAMEDI ET DIMANCHE 12 H À 17 H

160, CHEMIN DE LA RIVE-BOISÉE, PIERREFONDS (BOUL. GOUIN ET BOUL. ST-JEAN)

984-3806
620-9985

3000 lits fermés en psychiatrie, remplacés par quels services?

LILIANNE LACROIX

Si on se réjouit de l'intention du ministre Jean Rochon de revoir le modèle psychiatrique en fermant la moitié des 6000 lits pour allouer les fonds à des ressources dans la communauté, on craint que, à l'exemple de la désinstitutionnalisation, les ressources ne soient pas implantées à temps pour recevoir les malades. « Pour éviter l'appauvrissement des personnes et l'itinérance, il faudra que les ressources plus légères soient mises en place avant que l'on procède à la fermeture de lits », prévient M. Michel Bissonnette, de l'Association des hôpitaux.

Président de la Fédération des médecins psychiatres, le docteur Yves Lamontagne insiste lui aussi sur l'importance de bien gérer la transformation : « Il faut d'abord évaluer les ressources, car elles ne sont pas toutes bonnes. Puis, il faut une bonne coordination. Les intervenants en santé, ça devrait être comme une équipe de hockey : à l'avant, les omnipraticiens, les équipes de CLSC et les ressources communautaires ; à la défense, les hôpitaux généraux et psychiatriques et dans les buts, la régie régionale. Quant aux psychiatres, il pourraient être présents comme ressources un peu partout... Mais tant que médecins et responsables de ressources communautaires se regarderont comme chien et chat, ça ne marchera pas ! »

Dans un rapport très sévère, le vérificateur général du Québec conclut qu'après six ans, on ne peut que constater l'échec de la réforme de la santé mentale de 1989.

Ces critiques devraient nous garantir des pires excès du passé, estime M. Albert Painchaud, directeur général de l'hôpital Louis-H.-LaFontaine : « On entrevoit cette décision plus comme un plan de transformation des services psychiatriques que comme un plan de fermeture de lits. Nous comptons bien être en mesure de redéployer nos propres ressources dans la communauté pour mieux répondre aux besoins des malades. Plutôt qu'une mise à la rue, il s'agit d'un plan de création et de développement des alternatives pour réduire les besoins en hospitalisation. »

Selon lui, il est important que l'on considère Louis-H. non plus comme un asile, mais comme un endroit où on traite les gens en vue de les réintégrer dans leur milieu où ils recevront alors le support suffisant. « Et on pense que le ministre est sur la même longueur d'onde que nous », dit M. Painchaud.

Dans les regroupements de familles et chez les usagers, on demeure inquiets : « Quelle forme prendra la transition ? Les ressources communautaires pourront-elles répondre aux besoins ? Les familles, qui ne devraient jamais être regardées comme des intervenants de première ligne, seront-elles considérées comme des ressources d'hébergement ? »

À la Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale, Mme Gisèle Tourangeau, n'a pas encore de réponse à toutes ces questions : « C'est très angoissant. On espère que ces changements ne se feront pas sur le dos des familles... »

En même temps, elle espère que la population soit sensibilisée : « Des foyers de groupe ouvriront ici et là. Il faudra de la tolérance, le public devra être complice. »

Chez Solidarité-psychiatrie, organisme communautaire d'aide au malade mental, on se disait très favorable en principe. Mais la porte-parole, Mme Massicotte, émettait des réserves : « La famille ne constitue pas toujours le meilleur milieu de vie pour le malade mental. Et puis, l'ouverture sur le communautaire, c'est une excellente nouvelle, mais malheureusement, ça va sans doute encore se faire de façon sauvage, à la va-comme-je-te-pousse, un peu comme l'assurance-médicaments... »

Moins de bébés québécois

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Le nombre de naissances au Québec a continué de décroître en 1996. Il y a eu l'an dernier que 85 800 naissances, selon les dernières prévisions. C'est quelque 1460 de moins qu'en 1995, où on avait enregistré 87 261 naissances, et 4600 de moins qu'en 1994.

C'est le plus bas nombre de naissances depuis les années 1986-1987. Ces années-là, on avait compté le plus petit nombre de nouveaux-nés depuis une quarantaine d'années avec 83 600 (1987) et 85 579 (1986).

Selon le démographe Louis Duchesne, du Bureau de la statistique du Québec (BSQ), l'indice de fécondité pour 1996 sera de 1,58, soit le même qu'en 1995. Il était de 1,61 en 1994, mais avait déjà atteint le niveau dramatiquement bas de 1,35 en 1987.

Ce taux de fécondité est le nombre moyen d'enfants nés des femmes en âge de procréer, soit âgées de 15 à 49 ans.

Branchez-vous/gagnez!

durant les 24 heures du premier sondage Internet au Canada.

Vous pourriez **gagner un voyage** vers une des destinations d'Air Canada de votre choix, ou 1 des 97 évasions fin de semaine des hôtels Westin, ou 1 des 997 exemplaires d'Office97.

Il y a plus de **500 000 \$** en prix à gagner!

Inter **netpoll97.com/win**

(Ne manquez pas votre coup! Le sondage débute à midi aujourd'hui.)

Microsoft Office97 Si la terre s'égarait dans son orbite et la journée s'allongeait d'une heure, que feriez-vous de ces soixante minutes supplémentaires? À quel patron à la télé le vôtre vous fait-il penser? Et puis c'est quoi, au juste, Active X?

Vos réponses à ces questions ainsi qu'à d'autres tout aussi passionnantes pourraient vous mener loin.

Vous pourriez gagner un voyage vers une des destinations d'Air Canada de votre choix, une évvasion de rêve à l'un des hôtels Westin, ou encore un des 997 exemplaires de Microsoft Office97.

Étant donné que l'accès facile et rapide à l'Internet est un des atouts d'Office97, Microsoft le lance à l'aide du premier sondage Internet au Canada. Ce sondage débute à midi, le 15 janvier

et se termine 24 heures plus tard. Le 16 janvier à 16 heures, grâce au miracle de la technologie, vous en apprendrez les résultats.

Préparez-vous pour être organisés. Votre participation au sondage pourrait faire du lancement d'Office97 un événement unique. Nous espérons que dans les bureaux d'un bout à l'autre du pays, les gens vont se brancher et se faire entendre.

En dehors des heures de travail, bien sûr.

Et pour s'assurer que personne ne reste égaré en cyber-orbite, nous avons installé des sites de participation à travers le pays. Pour en connaître les adresses, composez le 1 800 563-9048.

Le sondage d'Office97 ne prend que quelques minutes. C'est amusant. C'est excitant. Et n'oubliez pas les super prix à gagner. Passez nous visiter et qui sait, vous pourriez visiter le monde.



<http://Internetpoll97.com/win>



Pour participer et être admissible à un prix, vous n'avez qu'à remplir les sections nom et adresse du sondage, être âgé de 18 ans ou plus, habiter au Canada ou dans l'état de Washington aux États-Unis, et ne pas être à l'emploi ni habiter avec un employé de Microsoft Canada Inc., des hôtels Westin ou d'Air Canada. Tous les bulletins de participation doivent être reçus avant midi HNE le 16 janvier 1997. Un seul prix par personne. Aucun achat requis. Les chances de gagner varient selon le nombre de bulletins reçus. Les premiers, deuxième et troisième prix seront tirés au hasard. Les prix attribués sont : Un grand prix qui consiste en deux billets d'évasion en classe économique vers n'importe quelle destination d'Air Canada plus 1597 \$ en argent de poche. Le prix comprend tous les droits de transport et toutes les taxes de départ. Le gagnant est responsable du transport de surface, des repas, des pourboires, de l'assurance et de toutes autres dépenses personnelles ou accessoires. Les réservations sont sous réserve de la disponibilité. La valeur au détail approximative du grand prix varie de 2297 \$ à 7997 \$, selon les points d'origine et de destination du gagnant. Il y aura 97 deuxième prix qui consisteront en deux nuitées consécutives dans une chambre de catégorie standard d'un hôtel Westin au Canada. Le gagnant est responsable des taxes, des pourboires, du service à la chambre, des repas, et de toutes autres dépenses personnelles ou accessoires. Les réservations sont sous réserve de la disponibilité. La valeur au détail approximative de chaque deuxième prix varie de 238 \$ à 520 \$, selon les tarifs réguliers de l'hôtel choisi et la période de l'année. Il y aura 997 troisième prix, chacun consistant en une licence monovolume de la licence Microsoft Office97 Edition Professionnelle. La valeur au détail approximative de chaque troisième prix est de 499 \$. Tous les prix sont strictement personnels, et aucun prix ne peut faire l'objet de substitution ni être échangé contre de l'argent comptant. Pour connaître les règlements complets du concours, visitez le site www.internetpoll97.com/win. ©1997 Microsoft Corporation. Tous droits réservés. Microsoft et Jusqu'où irez-vous? sont des marques déposées de Microsoft Corporation.

Bovet

SOLDE ANNUEL D'ENTREPÔT

4475, Métropolitain Est (sortie Viau)

POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

RABAIS DE 15 À 50%

Rabais minimum de 15% sur toute la marchandise en magasin.

Jusqu'au 21 janvier 97

Ouvert dimanche de midi à 17 h

Complets (fin de séries)
Prix courant: 450\$ et plus
Solde 219⁹⁹ et plus
ou 15% minimum sur le prix courant

Tous nos paletots En laine
Solde 15% à 50%

Vestons sport
Prix courant: 295\$ et plus
Solde 139⁹⁹ et plus
ou 15% minimum sur le prix courant

Impers doublés
Prix courant: de 220\$ à 550\$
Solde 149⁹⁹ à 439⁹⁹

Parkas ou manteaux 3/4
Prix courant: de 140\$ à 495\$
Solde 99⁹⁹ à 349⁹⁹

Pantalons habillés
Prix courant: 95\$
Solde 39⁹⁹ et plus

Pantalons Velours côtelé 100% coton ou velours côtelé extensible
Prix courant: de 85\$ à 99,50\$
Solde 69⁹⁹ à 79⁹⁹

Chemises habillées Arrow - Dior - Léo Chevalier
Toutes tailles (fin de séries)
Prix courant: 48\$ à 60\$
Solde 29⁹⁹

Collection Européenne Vêtements exclusifs de haut de gamme
Solde jusqu'à 50%

Chemises sport ou pulls de coton brossé (fin de séries)
Prix courant: 45\$ à 95\$
Solde 29⁹⁹ et 39⁹⁹

Chaussures sport et habillées et bottes d'hiver
Jusqu'à épuisement de la marchandise
Solde de 15% à 50%

Sélection de chandails
Prix courant: 90\$ et plus
Solde 69⁹⁹ et plus

Cravates Pure soie
Prix courant: 30\$ et plus
Solde 50%

Chandails ou cardigans
Solde 50%
Prix courant: 90\$ et plus
39⁹⁹ et plus

Chaussures non disponibles au Centre Rockland. Tous les styles et tailles ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

Bovet

Retouches gratuites sur place.

- * 4475, boul. Métropolitain Est 374-4555
- * Carrefour Laval 687-1670
- * Centre Eaton (niveau métro) 849-9281

- * Fairview Pointe-Claire 694-9050
- * Galeries d'Anjou 353-6310
- * Promenades St-Bruno 653-5100
- * Carrefour Angrignon 366-0762
- * Centre Rockland 735-5441

* Légers frais supplémentaires pour tailles fortes et élancées.

* Tailles fortes et élancées disponibles à ces magasins.

Acquitté d'agression sexuelle, il poursuit son accusatrice

YVES BOISVERT

Un préposé aux bénéficiaires de Laval, qui a été acquitté il y a deux ans d'agression sexuelle, poursuit son accusatrice pour 71 441 \$.

Dans une poursuite déposée hier au palais de justice de Montréal, L. H., de Laval, déclare que G. D., une Montréalaise, a été opérée à la Cité de la santé de Laval le 16 février 1993. L. H. aurait été en contact avec cette dame qui venait de subir une chirurgie.

Le 8 mars 1993, les patrons de L. H. le convoquent pour lui apprendre qu'il est congédié pour cause d'agression sexuelle sur cette patiente. Il est estomaqué.

À peine deux jours plus tard, soit le 10 mars 1993, les patrons le convoquent à nouveau... cette fois pour le réembaucher! Ils ont fait enquête, disent-ils, et l'histoire de la patiente ne tient pas debout.

Apparemment, c'est lorsque l'hôpital informe la plaignante que le préposé demeurera en poste qu'elle décide de se plaindre à la police. L. H. comparait au palais de justice de Laval le 7 juillet 1993.

Le 12 janvier 1994, le juge Michel Duceppe, de la Cour du Québec, acquitte L. H. de toutes les accusations. Selon L. H., le procès a démontré que les accusations étaient fabriquées de toutes pièces. Qu'importe, il lui en a coûté 14 739 \$ en honoraires d'avocat pour se défendre, plus 1397 \$ en jours de travail perdus. En plus de ces frais, il réclame 50 000 \$ en guise de dommages moraux et exemplaires, plus 5000 \$ pour atteinte à sa réputation.

Gardien du Vieux-Port condamné à cinq ans pour viol d'une cliente

YVES BOISVERT

Un ex-gardien de sécurité du Vieux-Port de Montréal a été condamné hier à cinq ans de prison pour avoir violé et séquestré une cliente du service de stationnement, le 2 avril 1996.

William Pawlowsky, 32 ans, est un père de deux enfants qui n'a jamais été condamné par le passé. Il travaillait pour la Société du Vieux-Port depuis cinq ans.

Le jour de l'agression, vers 13 h 20, la jeune femme de 25 ans se présente pour aller chercher sa voiture. Pawlowsky, au volant d'une camionnette du Vieux-Port, arrive à sa hauteur et lui dit de ne pas toucher à sa voiture, qu'elle est « piégée ».

Il lui dit de monter à bord du véhicule, qu'il va la protéger. Il l'entraîne dans un hangar vide du Vieux-Port et, derrière un abri, lui met du ruban sur la bouche pour l'empêcher de crier. Elle tente de fuir, mais il l'a retient et la viole.

Au procès, l'accusé a tenté de faire croire à la juge Céline Lamontagne, de la Cour du Québec, qu'il était victime d'une fausse accusation. Il a prétendu avoir été l'objet d'avances répétées de la victime, qui en aurait voulu à son corps. Une version farfelue qui a été rejetée en bloc.

La victime, elle, a dû quitter son emploi de secrétaire dans le Vieux-Montréal, obsédée par l'idée de se faire attaquer de nouveau. Elle a souffert d'anxiété et a dû suivre une thérapie depuis ce temps, tout comme son conjoint.

Pawlowsky, emprisonné depuis qu'il a été déclaré coupable il y a un mois, a perdu son emploi. Son avocat a présenté l'événement comme un « acte isolé » et recommandé une peine de prison de deux à trois ans.

La juge Lamontagne a déploré qu'il faille encore « dénoncer à grands cris » de tels crimes. La peine, aussi forte soit-elle, ne guérira pas par ailleurs les blessures psychologiques de la victime. Le fait qu'il s'agisse d'un homme « ordinaire » en apparence n'a pas impressionné la juge outre mesure, ce genre de crime étant souvent le fait de ce qui semble un « homme ordinaire », c'est-à-dire sans passé criminel.

Pawlowsky est donc condamné à 58 mois de prison.

Six cambrioleurs sont pris en flagrant délit

MARCEL LAROCHE

Surpris en flagrant délit, en possession d'armes à feu et le visage recouvert d'une cagoule, six individus sur le point de commettre un vol qualifié sont bêtement tombés entre les mains des policiers de la CUM.

Cette intervention policière surprise, menée rondement sans coups de feu, s'est déroulée en pleine rue, vers 6 h 30 hier, à proximité d'une société de distribution de produits alimentaires et de cigarettes du quartier Hochelaga-Maisonneuve, dans l'est de Montréal.

Trois des suspects, Robert Saint-Onge, 30 ans, de Lanaudière, Daniel Jobidon, 42 ans, de Sainte-Sophie, et Pierre Fortin, 38 ans, de Terrebonne, ont comparu hier sous des inculpations de complot pour commettre un vol qualifié, possession d'armes et de déguisement.

Des accusations semblables seront déposées aujourd'hui contre trois autres personnes au palais de justice de Montréal.

Le lieutenant-détective René Leduc, de la brigade antigangs du SPCUM et responsable du projet K.O. JACK instauré avec la SQ pour lutter contre les voleurs de marchandises en lots, a indiqué hier à La Presse que l'arrestation de ce groupe avait sans doute tué dans l'oeuf une affaire d'enlèvement et de séquestration.

L'incident aurait pu tourner facilement à la tragédie. Deux résidents du quartier ont remarqué une fourgonnette et une automobile garées tout près des installations de la compagnie, à l'angle des rues Adam et Préfontaine, dans le quartier Hochelaga. Déjà intrigués par l'allure suspecte des occupants des véhicules, les deux citoyens à l'oeil vif l'ont été davantage en apercevant l'un des individus se recouvrir le visage d'une cagoule.

Réalisant que le groupe s'appropriait à perpétuer un crime, ils ont aussitôt alerté le 911 qui a dépêché plusieurs policiers du poste 52 de la CUM.

En l'espace de quelques secondes, les deux véhicules ont été pris en souricière, empêchant toute fuite des six occupants qui ont immédiatement été mis en état d'arrestation. Malgré l'apparition éclair des policiers du SPCUM, l'un des suspects a réussi à se départir d'un revolver 38 chargé à bloc en le laissant tomber dans la neige.

Les policiers ont cependant retrouvé dans les véhicules un fusil de calibre 12 à canon tronqué, des cagoules, des lanières en plastique fréquemment utilisées comme liens, ainsi que des walkies-talkies.

Vivez la Légende de Tremblant

avec Cité Rock•Détente et La Presse



Venez skier, surfer à Tremblant cet hiver et courez la chance de gagner un des trois forfaits d'été légendaires totalisant une valeur de près de 8 000 \$! Trois couples gagnants s'envoleront en hélicoptère pour un séjour de rêve à Tremblant comprenant hébergement, parties de golf, accès à la remontée, tennis, souper au sommet à La Légende, et plus encore... Pour plus d'informations, écoutez Cité Rock•Détente 107, 3 FM Montréal.



Déposez le coupon de participation ci-dessous, dûment rempli, dans l'une des boîtes de concours à Tremblant. Promotion en collaboration avec KOPTAIR de la Marina Venise à Laval. Règlements du concours disponibles à Cité Rock•Détente. Les facs-similés faits à la main sont acceptés.

Vivez la Légende de Tremblant avec La Presse et Cité Rock•Détente

M. () Mme () Mlle () Prénom _____
 Nom de famille _____
 Adresse _____
 Ville _____ Province _____
 Code Postal _____ Age _____ Tél. maison _____ Tél. bureau _____
 Je suis () seul () les deux (). Je suis / surfe le week-end () le fin de semaine () les deux ().
 Je suis / surfe en famille () couple () seul ().

La SQ marque des points contre les réseaux de contrebandiers d'alcool

La police a cependant saisi moins de produits alcoolisés en 1996 qu'en 1995

GEORGES LAMON

Si la Sûreté du Québec a saisi en 1996 une quantité moindre d'alcool de contrebande, soit 55 000 litres, contre 230 000 litres en 1995, cela ne signifie pas que la Direction des enquêtes sur le crime organisé (DECO) a chômé pour autant.

Le lieutenant Yvon Myette, de la DECO, a indiqué, hier dans une entrevue à *La Presse*, que l'offensive des agents a été beaucoup plus efficace en ciblant en particulier les grands réseaux de contrebandiers. À son avis, ces données prouvent que l'offensive a eu un effet vraiment dissuasif sur les contrebandiers. Il note en passant que, deux semaines avant Noël, les produits d'alcool étaient très rares dans les réseaux de contrebandiers qui éprouvaient énormément de difficulté à s'approvisionner. Des 55 000 litres saisis, 45 000 l'ont été en novembre et décembre 1996.

Sur les 6957 visites systématiques faites auprès des établissements détenant un permis d'alcool, on a également connu une diminution des infractions à la Loi sur la vente d'alcool, soit 15 % d'infractions en 1996 contre 27 % l'année précédente.

« Avant 1995, nous étions plutôt en période de détection, a-t-il indiqué. L'an dernier, nous nous étions attardés de façon méthodique aux gros réseaux de contrebandiers dans

la grande région de Montréal, notamment avec la saisie de grandes quantités de vin. Cette année, nous avons réorienté nos offensives. »

L'objectif de 1997 visera en particulier les réseaux de vendeurs d'alcool en milieu de travail. C'est l'une des priorités, selon le lieutenant Myette. À son avis, il faut aussi entreprendre une campagne auprès des citoyens eux-mêmes qui se procurent de l'alcool chez les contrebandiers et ignorent peut-être qu'ils sont également en contravention.

« Nous saisissons de plus en plus de vin domestique et de bière non timbrée, signale-t-il encore. Nous avons même fait une visite chez un traiteur qui écoulait à bas prix du vin domestique au cours d'un buffet. »

Quant aux saisies de cigarettes, elles ont été sensiblement les mêmes qu'en 1995, soit 35 000 cartons contre 37 000. C'est du côté du tabac en vrac que le nombre de saisies a connu sa plus importante hausse: 50 %. Ainsi 18 293 sacs de 200 grammes ont été récoltés contre 11 000 l'année précédente.

Rappelons qu'on connaît trois types de contrebande: l'alcool importé des États-Unis, surtout, le plus en vogue, l'alcool et le vin de fabrication domestique et les produits achetés par des individus et vendus aux établissements sans acquitter la taxe de vente de 8 à 10 % qui y est assujettie.



Mazda Protegé SE 1997

À CE PRIX-LÀ,
LA MAZDA LA PLUS
VENDUE AFFICHERA
«TOUTES VENDUES».

179\$*

Par mois/location 24 mois

- Garantie 5 ans**
- Stéréocassette AM/FM et 4 haut-parleurs
- Moteur 1,5 L à DACT, 16 soupapes
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Volant inclinable
- La plus spacieuse de sa catégorie†
- Excellente consommation d'essence (5,7 L/100 km)***
- Excellente valeur de revente
- Frais d'entretien minimes

LOCATION
Personnalisable
MAZDA

Les concessionnaires Mazda du Québec



EMPORTE-MOI

* Comparaison selon le modèle 1997. ** Offre valable sur toute location au détail chez les détaillants participants à partir du 3 janvier 1997 pour un temps limité. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Protegé SE 1997 (modèle de la base #D4XJ57AA00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1 500 \$ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 250 \$ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 750 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8¢ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants. *** Détails chez votre concessionnaire. ** Selon Transport Canada, conduite de route.

TRIPLE TRIPLE TRIPLE MILLAGE AÉROPLAN ET UN GROS MERC!

OBTENEZ LE
TRIPLE
DU MILLAGE AÉROPLAN*
DURANT LA GRÈVE.

VOILÀ NOTRE FAÇON DE VOUS REMERCIER DE VOYAGER AVEC NOUS DURANT CE CONFLIT DE TRAVAIL.

En guise de dédommagement pour tous les désagréments occasionnés par la grève, nous vous offrons le triple du millage Aéroplan^{MD} sur tous les vols présentement desservis au nom d'Air Alliance, d'Air BC, d'Air Nova et d'Air Ontario pour la durée du conflit.

Nous profitons de cette occasion pour vous dire un gros merci!

airAlliance airBC
airNova airOntario

AÉROPLAN

* Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre Aéroplan au cours de la même période. Cette offre s'applique à tous les tarifs publiés et à tous les vols présentement desservis au nom d'Air Alliance, d'Air BC, d'Air Nova et d'Air Ontario pour toute la durée de la grève. Rétroactif au 10 janvier 1997. Si vos milles Aéroplan ne sont pas portés à votre compte au cours des 2 prochaines périodes de relevé, faites parvenir vos cartes d'accès à bord et vos billets Air Canada au centre Aéroplan.

LIQUIDATION

DÈS AUJOURD'HUI ET
JUSQU'AU DIMANCHE 16 FÉVRIER

COMMENCEZ L'ANNÉE DU BON PIED EN CHOISISSANT
DES CHAUSSURES ET POTES HABILLÉES ET TOUT ALLÉES POUR ELLE
ET LUI DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

REDUCTIONS IMPORTANTES SUR LES VESTES
LES SACS À MAIN ET LES ACCESSOIRES DE L'ORDRE

	PRIX INITIAL	PRIX POINT DE VENTE	SOLDE
CHAUSSURES HABILLÉES POUR HOMMES	275 à 410 \$	199 à 299 \$	59 à 229 \$
CHAUSSURES TOUT-ALLER POUR HOMMES	185 à 290 \$	139 à 209 \$	59 à 159 \$
CHAUSSURES HABILLÉES POUR DAMES	180 à 375 \$	125 à 259 \$	79 à 199 \$
CHAUSSURES TOUT-ALLER POUR DAMES	180 à 240 \$	119 à 169 \$	59 à 99 \$

BALLY

CENTRE DE LIQUIDATION, PLACE MONTRÉAL TRUST
1500 AV MCGILL COLLEGE, MONTRÉAL QC H3A 3J5
(514) 499-9766

TOUS LES MODÈLES ET COULEURS SONT OFFERTS EN QUANTITÉ LIMITÉE. MARRONNEZ TÔT ET SOUVENT POUR BÉNÉFICIER D'UN MEILLEUR CHOC. NOUS ACCEPTONS VISA, MASTERCARD ET AMERICAN EXPRESS.

Santé Canada n'exige pas le retrait de l'antihistaminique Seldane

MARC THIBODEAU

Santé Canada considère qu'il n'y a pas de raison pour l'instant de retirer l'homologation de l'antihistaminique Seldane, même si son pendant américain, la U.S. Food and Drug Administration (FDA), a indiqué lundi qu'elle entendait procéder en ce sens.

Micheline Hô, chef de la division de réglementation des produits pharmaceutiques chez Santé Canada, a indiqué hier qu'aucune nouvelle donnée scientifique pouvant justifier un tel retrait n'avait été soumise récemment à l'attention de l'organisme fédéral. « Nous cherchons toujours à communiquer avec nos homologues américains pour savoir sur quoi s'appuie leur décision », a indiqué la porte-parole, qui qualifie l'annonce de la FDA de « curieuse ».

Le Seldane, introduit en 1985, peut causer de l'arythmie cardiaque lorsqu'il est utilisé par des malades du foie ou des gens qui prennent un antifongique ou bien de l'érythromycine, un antibiotique. Selon la FDA, le produit aurait été mis en cause dans plusieurs dizaines de décès aux États-Unis.

Un seul cas mortel a cependant

été recensé au Canada depuis son introduction, précise Mme Hô, et aucun n'est survenu depuis 1992. Santé Canada avait alors demandé que le produit soit vendu en pharmacie et non à l'étalage, et que son étiquette soit clarifiée. La FDA avait également mis diverses mesures de sécurité en vigueur à cette époque.

Alors qu'est-ce qui l'amène aujourd'hui à aller plus loin ? Susan Cruzan, porte-parole de l'organisme, n'a fait état d'aucune nouvelle donnée scientifique. Elle a plutôt expliqué hier que le médicament n'est « désormais plus considéré comme sécuritaire » parce qu'Allegra, un autre produit antihistaminique produit également par Hoescht, Marion, Roussel, et qui n'a pas les effets secondaires redoutés, est offert depuis quelques mois sur le marché américain.

Une explication pour le moins étonnante aux yeux du directeur général de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Alain Boisvert. « Le produit aurait pu être retiré avant, dit-il, puisqu'il existe depuis plusieurs années des antihistaminiques fabriqués par d'autres compagnies, notamment Reactine et Claritin, qui sont aussi performants que le Seldane. »

Le FDA aurait-il retardé sa décision pour ne pas nuire indûment à la compagnie pharmaceutique ? « Les apparences sont là », commente M. Boisvert, qui dit saluer malgré tout le retrait du Seldane.

Santé Canada, poursuit-il, devrait sérieusement envisager d'en faire autant. « Quand il existe des alternatives, nous devrions nous contenter de conserver uniquement les produits les plus sécuritaires », note le directeur général de l'OPQ.

Le directeur des affaires corporatives chez Hoescht, Marion, Roussel Canada, Jean-Paul Marsan, estime pour sa part qu'une telle décision serait tout à fait inappropriée, puisque toutes les mesures nécessaires ont été prises en 1992 afin d'assurer la sécurité de la population.

Il estime par ailleurs qu'il est « totalement faux » de prétendre que la FDA ait pu prendre en considération les intérêts économiques de sa compagnie pour retarder le retrait du Seldane, une décision que le géant pharmaceutique allemand entend d'ailleurs contester. « Les organismes d'homologation considèrent uniquement la santé de la population », assure M. Marsan.

Après les fêtes, c'est l'temps des vacances.

CONSEIL DU PRO : NO 1

- 1 Débutez en appelant Tremblant pour réserver votre séjour de janvier.
- 2 Attaquez les pistes et skiez sur les plus belles conditions de neige dans l'Est.
- 3 Découvrez les soirées envoiées du village au pied des pentes et demeurez dans nos condominiums pour aussi peu que

A PARTIR DE 66,50 \$*
SKI ET HÉBERGEMENT

TREMBLANT
Mont-Tremblant Québec

*Prix par personne par nuit, pour un séjour de 3 nuits en occupation double, du lundi au jeudi du 3 janvier au 13 février et du 16 au 27 mars 1997. Taxes et redevance en sus.

DEMANDEZ RENÉE AU 1 800 461-8711
www.tremblant.ca

Les sages-femmes redoutent la mainmise du Collège des médecins

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les sages-femmes craignent la mainmise des médecins sur leur profession.

« Ça n'appartient pas au Collège des médecins de décider unilatéralement comment va se développer la pratique sage-femme au Québec », affirme la coordonnatrice de la maison de naissance Mimosa de Saint-Romuald, près de Québec, Raymonde Gagnon.

Par un projet de règlement sur les règles relatives à l'étude et à l'examen de l'obstétrique par les sages-femmes, publié dans la *Gazette officielle du Québec* et actuellement soumis à la consultation publique, le Collège des médecins ouvre la porte des hôpitaux aux sages-femmes.

Longtemps réfractaire à l'idée que les sages-femmes puissent pratiquer leur profession dans les centres hospitaliers, le Collège des médecins propose une série de critères de compétence et de formation pour encadrer la présence des sages-femmes dans les salles d'accouchement des hôpitaux.

« L'exercice de l'obstétrique par une sage-femme en centre hospitalier est conditionnelle, notamment, à l'obtention d'un diplôme de sages-femmes de niveau universitaire délivré par une école de sages-femmes approuvée par le ministère de l'Éducation », prévoit le projet de règlement qui mentionne également que les sages-femmes devront « satisfaire aux exigences du Code de déontologie des médecins ».

Il est aussi écrit « qu'une école de sages-femmes n'est approuvée par le Collège des médecins du Québec que dans la mesure où le programme d'études conduisant à l'obtention d'un diplôme de niveau universitaire a une durée minimale de 36 mois et comprend des cours théoriques et pratiques, des stages et des examens ».

Pour Mme Gagnon, si le projet de règlement est adopté comme tel, ça voudra dire que la profession de sage-femme sera entièrement soumise aux règles d'une autre profession, celle des médecins. La coordonnatrice de l'un des sept projets-pilotes de maisons de naissance au Québec craint pour « l'autonomie professionnelle » des sages-femmes.

Par ailleurs, Naissance-Renaissance, un groupe qui défend le droit des femmes de recourir au service professionnel de leur choix lors de la mise au monde de leur enfant, insiste pour le maintien des maisons de naissance.

Liquidation 50% DE RABAIS jusqu'à

OUVERT LES DIMANCHES 12, 19 ET 26 JANVIER



Nous payons les 2 taxes durant cette liquidation

Yvon Loubeau inc.
meubles de distinction

734, boul. Labelle 681-4351
Chomedey, Laval 681-9555

Heures d'accueil
Lun, mar, merc. 9h à 12h30
Jeu, ven. 9h à 21h
Samedi 9h à 17h
Dim. 12h à 16h30

DÉROGATION À L'ÂGE D'ADMISSION À L'ÉCOLE

Aux psychologues et aux parents d'enfants aptes à entrer à la maternelle ou à la première année du cours primaire.

NOUVEAU

L'Épreuve individuelle d'habileté mentale pour enfants de 4 à 9 ans est le seul test d'intelligence original pour les francophones, qui n'est pas une traduction de l'américain. L'Épreuve est standardisée dans 112 écoles de 54 commissions scolaires et 28 établissements privés de toutes les 16 régions administratives du Québec. Administrée par une équipe volante de 30 psychologues membres de l'Ordre des psychologues du Québec, elle couvre statistiquement une population représentative de toute la population visible, non visible et autochtone du Québec. Elle mesure l'intelligence verbale, non verbale et globale de l'enfant : l'étendue de son vocabulaire, la qualité et la quantité de ses connaissances, son degré d'attention, sa concentration, sa conceptualisation des quantités et des chiffres, sa perception correcte des objets, son jugement, son développement moteur même avec de petits objets, sa motricité fine, son sens de l'observation, sa coordination visuo-motrice, son initiative, sa débrouillardise et la forme de son élocution.

L'Épreuve est l'instrument de base qui, avec l'expertise du psychologue, peut amener l'enfant à se diriger vers la maternelle ou la première année, même si son âge chronologique ne lui permettrait pas de le faire. Seul, cependant, le psychologue peut administrer cette Épreuve d'intelligence à l'enfant et l'interpréter.

L'Épreuve individuelle d'habileté mentale pour enfants francophones de 4 à 9 ans est actuellement la seule disponible au Québec pour les cas de dérogation, conforme aux normes scientifiques de construction et d'élaboration en regard de la fidélité et de la validité pour l'évaluation de l'intelligence verbale, non verbale et globale.

N.B. L'Institut n'offre pas de consultation privée. Les parents doivent communiquer avec un ou une psychologue de leur région.

Jean-Marc Chevrier
Licencié en Sciences pédagogiques, docteur en psychologie
«Diplomate in counseling psychology» de l'ABEPP et «member emeritus» de l'American Board of Examiners in Professional Psychology

INSTITUT DE RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES, INC.
34, rue Fleury, Ouest, Montréal (OC) H3L 1S9
(514) 382-3000 1 800 363-7800

AUX SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ

Aux psychiatres, psychologues, psychothérapeutes, travailleurs sociaux, psychopédagogues et autres.

NOUVEAU

Enfin, une Épreuve d'intelligence pour enfants de 4 à 9 ans ! L'Épreuve individuelle d'habileté mentale pour enfants de 4 à 9 ans, publiée par l'IRP, mesure l'intelligence verbale, non verbale et globale de l'enfant : l'étendue de son vocabulaire, la qualité et la quantité de ses connaissances, son degré d'attention, sa concentration, sa conceptualisation des quantités et des nombres, sa perception des objets, son jugement, son développement moteur même avec de petits objets, sa motricité fine, son sens de l'observation, sa coordination visuo-motrice, son initiative, sa débrouillardise et la forme de son élocution.

L'Épreuve permet d'améliorer l'anamnèse et de déterminer le niveau mental de l'enfant, son sens de la réalité, son habileté à s'adapter à son environnement. Elle aide à préciser certaines anomalies du fonctionnement intellectuel et même, du comportement.

Normalisée à l'échelle du Québec sur une population représentative de 1 250 enfants, elle est la seule du genre qui tienne compte de la population visible, non visible et autochtone. C'est avec le concours d'une équipe volante de 30 psychologues, membres de l'Ordre des psychologues du Québec, que l'Institut a pu réaliser un tel instrument conforme aux normes de fidélité et de validité requises par les règles de la psychométrie.

**sports
experts®**

Un
100\$

tout neuf pour vos skis usagés.

Du 15 au 19 janvier, apportez-nous vos vieux skis alpins avec fixations (réutilisables) pour adulte et profitez d'un rabais de 100\$ sur l'achat d'un ensemble de skis alpins et fixations* dernier cri au prix déjà en spécial.

*(Applicable sur les skis à 200\$ et plus)

K KASTLE BLIZZARD HEAD ELAN
ROSSIGNOL FISCHER DYNAMIC SALOMON

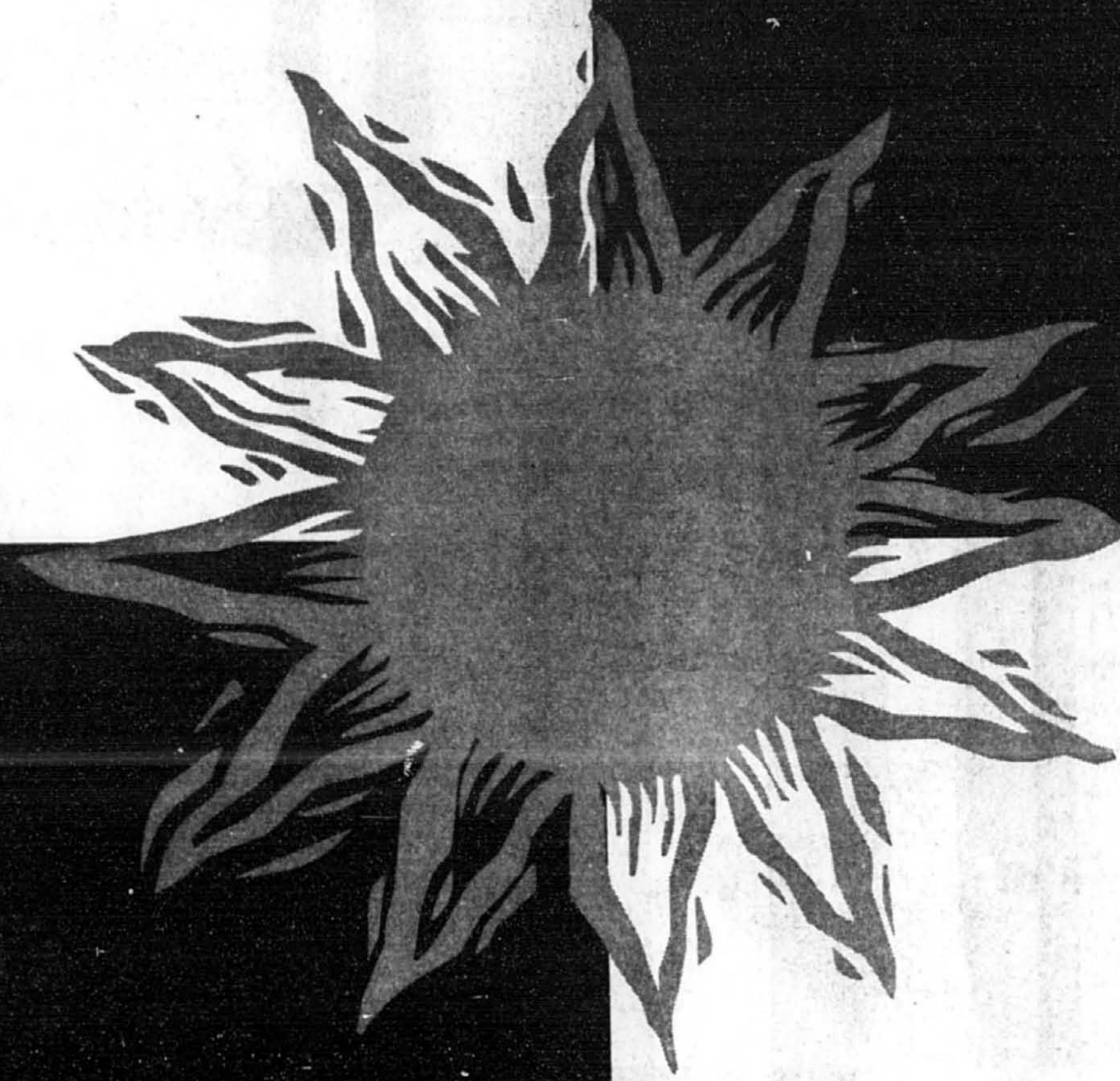
Votre dernier achat d'équipement de ski alpin remonte à plus de 5 ans? Alors bénéficiez de notre offre et dévaler les pentes sur des skis de la plus récente technologie tel que des skis "cap" ou paraboliques.

**sports
experts**

- | | | | | | |
|---|---|--|---|---|--|
| Belœil
185, boul. Sir Wilfrid Laurier
467-7201 | Chambly
1617, boul. Périgny
658-0561 | St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour Richelieu
348-0937 | St-Laurent
la Place Vertu
745-3202 | Repentigny
Les Galeries Rive-Nord
581-3220 | St-Jérôme
Carrefour du Nord
432-9400 |
| Boucherville
Promenades Montarville
655-6003 | Longueuil
Place Longueuil
463-3452 | Sorel
Promenades de Sorel
746-1213 | Ville Mont-Royal
Centre Rockland
735-4751 | Laval
Carrefour Laval
682-0032
Centre Laval
688-1021 | St-Sauveur
Les Galeries des Monts
227-4617 |
| Brossard
Mail Champlain
671-7275 | St-Bruno
Les Promenades
St-Bruno
653-1364 | Valleyfield
277, rue Victoria
377-9000 | Montréal centre-ville
930, rue Ste-Catherine O.
866-1914 | Rosemère
Galeries des Mille-Îles
437-1933 | St-Adèle
Promenades Ste-Adèle
229-2812 |
| | Châteauguay
298, boul. d'Anjou
698-3939 | Anjou
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201, boul. les Galeries d'Anjou
353-9000
Place Versailles
355-2330 | Maisonneuve
2951, rue Sherbrooke E.
522-5108 | Pointe-Claire
Centre d'achats Fairview
694-8181 | Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
471-3688 |
| | | La Salle
Carrefour Angrignon
365-1286 | Joliette
50, rue Gauthier Nord
756-1645 | St-Eustache
200, boul. Arthur-Sauvé
472-5485 | |

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture dimanche 19 janvier 1997. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.


VENTE TROTTOIR DU 8 AU 26 JANVIER 97



UN ÉVÉNEMENT SI
chaud,
LES PRIX FONDENT!



Le plus grand centre commercial au centre-ville.
Boutiques, restaurants et 6 salles de cinéma.

MÉTRO MCGILL 
ANGLE STE-CATHERINE
ET MCGILL COLLEGE

Porter assistance à un navire en perdition est une obligation légale

DENIS ARCAND

Quand le skipper montréalais Gerry Roufs ou n'importe quel marin a des ennuis en mer, il sait au moins que tout navire en position de l'aider fera un détour pour essayer de le trouver. Mais rien n'oblige un navire de passage à faire des recherches durant des jours si, comme c'est le cas de Roufs, la position du navire n'est pas connue.

« Porter assistance à l'équipage d'un navire en perdition est avant tout une très ancienne tradition maritime, a indiqué hier l'avocat maritime Richard Gaudreau, de Québec. Mais maintenant c'est aussi une stricte obligation légale selon les lois internationales de la mer. »

Le Canada, comme la plupart des pays qui exploitent des navires, a incorporé dans sa Loi sur la marine marchande la Convention internationale pour la sécurité des marins en mer, de l'Organisation maritime internationale.

L'aide aux marins en détresse est une affaire sérieuse : « Au Canada, en tout cas, ne pas aider des naufragés est un acte criminel. Tout capitaine trouvé coupable est passible d'un an de prison. Notez qu'en 25 ans de droit maritime, je n'ai jamais eu ce cas qui ressemblait à ça; et même en cherchant, (hier), je n'ai trouvé aucune jurisprudence canadienne. »

Cette nuit, le cargo indien *Aditya Gaurav* se dirigeait vers la zone où se trouve peut-être le voilier de Roufs. L'Inde adhère aussi à la convention. Ce navire de 183 m et de 24 676 tonnes construit au Japon en 1984 fera à tout le moins un détour de quelques heures pour passer dans la zone. La semaine dernière, le navire panaméen *Mass Enterprise* avait aussi fait un crochet de quelques heures.

Mais le *Aditya Gaurav* ne sera pas tenu de rester « quatre ou cinq jours, par exemple » dans la zone et de tourner en rond à la recherche de Roufs. « C'est une obligation, lorsqu'il connaît la position du navire en détresse et qu'il est dans la région », note Me Gaudreau.

Comme dans les cas des deux autres coureurs repêchés par la marine australienne la semaine dernière, le détour fait en ce moment par le *Aditya Gaurav* illustre comment les organisateurs de la course Vendée Globe se fient entièrement sur les autres pour assumer la responsabilité financière des recherches en cas de difficultés en mer.

« Ça constitue une déviation d'un voyage commercial et, évidemment, ça peut coûter pas mal d'argent à la compagnie, a observé Me Gaudreau. Mais il n'y a pas à ma connaissance de jurisprudence qui fixe combien de temps un navire doit rester dans une zone donnée, dans l'espoir d'y trouver un navire perdu. »

Me Gaudreau ose espérer que « c'est vraiment le capitaine qui décide » et non le comptable de la compagnie. « En tout cas, la loi lui donne clairement l'autorité de décider. »

La loi autorise le capitaine à ne pas se porter au secours des naufragés s'il estime « déraisonnable ou inutile » d'y aller. Évidemment, aucun capitaine de navire ayant lui-même des difficultés n'est astreint à faire un détour pour aller en aider un autre.

80 fillettes hospitalisées après une cérémonie d'excision

Agence France-Presse
FREETOWN

Des dizaines de fillettes, excisées lors d'une grande cérémonie rituelle dimanche en Sierra-Leone au cours de laquelle quelque 600 femmes ont été mutilées, étaient encore hospitalisées hier, a-t-on appris de source médicale à Freetown.

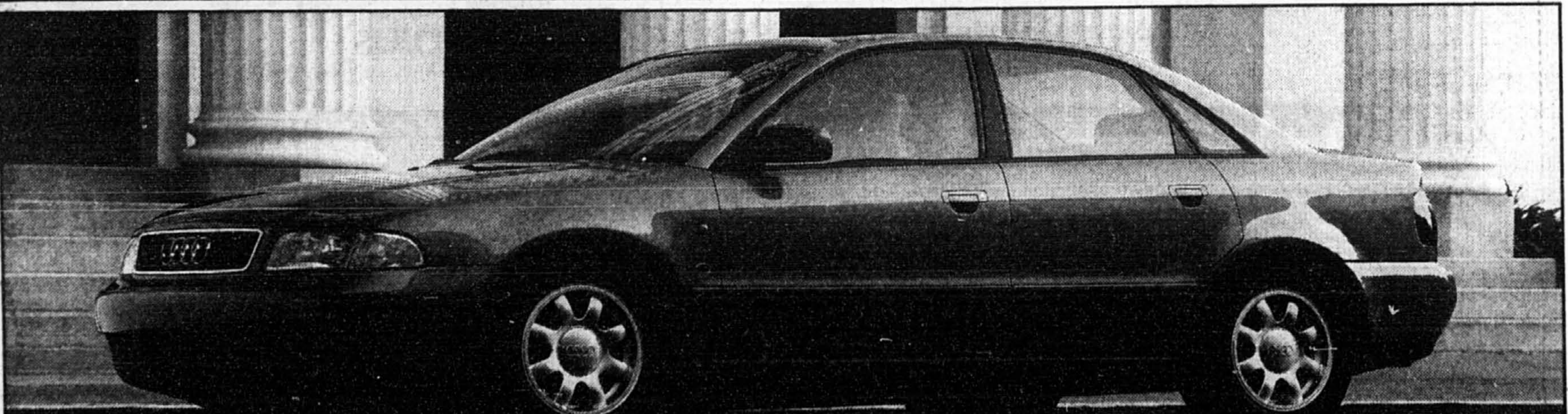
Sur la centaine de femmes admises au centre de santé du camp de déplacés de Grafton, à une trentaine de kilomètres de la capitale, une vingtaine ont pu quitter l'hôpital hier. « Les autres se rétablissent lentement, mais une dizaine sont encore en soins intensifs », a déclaré un membre de l'équipe du centre de santé, géré par Médecins sans frontières (MSF-Belgique).

La cérémonie avait été conduite par une branche locale de la société secrète Bundo, dans des conditions sanitaires déplorables, selon les victimes.

Hier l'épouse du président sierra-léonais Ahmad Tejan Kabbah a été mise en cause, des rumeurs faisant état de son soutien à cette cérémonie.

« Je n'ai pas eu connaissance d'un tel événement et je n'ai pas donné mon accord », a déclaré Mme Mariam Kabbah dans une interview à la radio.

L'excision est légale en Sierra-Leone, où environ 90 pour cent des femmes la subissent.



Brûlez la route, pas votre argent!

Précision de l'ingénierie. Rugissant turbocompressé. Intérieur sport et racé. Tout ce que vous vous attendez d'une berline sport allemande se retrouve dans cette Audi

A4 1.8 T à 4 cylindres, 20 soupapes et 150 ch... sauf le prix exorbitant! Indiscutablement, c'est une voiture qui prend soin de vous, et d'elle-même: pendant 3 ans ou 80 000 km, tout l'entretien recommandé est totalement sans frais. Ça donne le goût d'en faire du chemin! Préparez-vous à d'extrêmes sensations.^{MC}



Voici la Audi A4 1.8 T. À partir de 32 690 \$*

AUTO STRASSE
5905, route Transcanadienne
St-Laurent, PQ
514-748-6961

AUTOMOBILES LAUZON
1384, boul. Labelle
Blainville, PQ
514-430-1460

LES AUTOMOBILES NIQUET
1905, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
St-Bruno, PQ
514-653-1553

LES AUTOMOBILES POPULAR
5441, rue St-Hubert
Montréal, PQ
514-274-5471

GRANBY VOLKSWAGEN
1133 Principale
Granby, PQ
514-372-4763

PARK AVENUE VOLKSWAGEN
8805, boul. Taschereau Ouest
Brossard, PQ
514-656-4811

AUTOMOBILE ANDRÉ RIVEST
839, rue Notre-Dame
Repentigny, PQ
514-585-1700

*Prix de détail suggéré par le fabricant de 32 690 \$ pour la Audi A4 1.8 T 1997, incluant boîte automatique. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Options, préparation, taxes, frais de transport et frais de financement en sus. Les frais de transport sont de 510 \$. Taux de location aussi disponibles. Audi et l'embème formé des quatre anneaux sont des marques déposées de Audi AG. «A4» est un marque de commerce de Audi AG. Pour en savoir plus long sur Audi, consultez notre site web : <http://www.audi.com>

La Baie : la rivière à Mars inquiète les sinistrés

DENIS ARCANO

La rivière des Ha! Ha! a fait couler beaucoup d'encre depuis les importants dégâts qu'elle a fait subir à La Baie, au Saguenay, mais les citoyens se préoccupent désormais de l'autre rivière qui traverse cette ville, la rivière à Mars.

« La rivière à Mars est aujourd'hui beaucoup plus inquiétante », affirme Paul-Étienne Gilbert, président du « Comité parapluie » des sinistrés du Saguenay. « En 150 ans de colonisation, elle a fait l'objet d'aménagements inadéquats qui l'ont rendue dangereuse. S'il avait plu quelques heures de plus durant le déluge de juillet dernier, ça aurait été une catastrophe aussi grave que ce qui s'est passé juste à côté, sur les rives de la rivière des Ha! Ha!. Le pire a été évité par chance. »

M. Gilbert a fait ces déclarations hier pour souligner le dépôt d'un rapport déposé par écrit à la fin décembre par son groupe à la Commission technique et scientifique sur la gestion des barrages. « Tout le monde, nous inclus, a tellement été occupé par les autres rivières qu'on a négligé de souligner les risques que fait courir la rivière à Mars durant les audiences. Nous voulons souligner publiquement que la rivière à Mars pose un problème qui ne date pas d'hier et qui ne s'en ira pas tout seul. Il y a eu six inondations graves depuis 1871, dont quatre depuis 1940. »

En 1996, la rivière est sortie de son lit et a inondé 33 maisons, mais ce chiffre aurait pu être triplé ou quintuplé s'il avait plu une ou deux heures de plus, affirme M. Gilbert, dont le comité a engagé une firme d'ingénieurs. « La surface inondée aurait été six fois plus grande. Une bonne partie du quartier Bagotville y serait passée. »

M. Gilbert note que de graves accidents écologiques sont venus près de se produire: « Un pied d'eau de plus et le gros réservoir de soude caustique de l'Alcan était emporté, tout comme une grosse station-service. Il y a aussi trois dépotoirs industriels avec des déchets plus ou moins contaminés enfouis à fleur d'eau. »

Bouclaire

Venez voir nos NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS

LIQUIDATION
JUSQU'À
60%
DE RABAIS
FIN DE SAISON

On fait place...

aux

nouveautés

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

ÉPARGNEZ
33 1/3%
SUR

- ACCESSOIRES DE COUTURE TAILORFORM
- FIL GÜTERMANN
- FIL KOBAN
- FERMETURES À GLISSIÈRE
- GARNITURES ET DENTELLES au mètre
- ÉPAULETTES
- CISEAUX (sauf Henckels)
- ÉLASTIQUES
- APPLIQUES
- RUBAN au mètre
- VELCRO au mètre

GRANDE SÉLECTION DE TISSUS D'AUTOMNE
ACHETEZ 1 m

OBTENEZ 2 m*

GRATUITS

*DE VALEUR ÉGALE OU MOINDRE

POLAR IMPRIMÉ
ACHETEZ 1 m

OBTENEZ 1 m*

GRATUIT

*DE VALEUR ÉGALE OU MOINDRE

ÉPARGNEZ JUSQU'À
60%
SUR

TOUS NOS COTONS DÉCORATIFS IMPRIMÉS
100% coton, 137cm
Rég. jusqu'à 26.99m

ÉPARGNEZ DE 33 1/3% A
50%
SUR LES

ACCESSOIRES DE DRAPERIE

Kirsch

ÉPARGNEZ JUSQU'À
50%
SUR

TOUS LES BRISE-BISE
de 30 et 60 cm. Un choix de plus de 30 modèles en blanc, ivoire et couleurs

TOUTES LES DENTELLES
de 150 et 275 cm
Rég. jusqu'à 22.99 m

POLYCOTONS DÉCORATIFS "MALIBU"
229 cm
SEULEMENT 5.99 m

EN MAGASIN SEULEMENT, JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE

NON DISPONIBLE À NOTRE MAGASIN DE ST-HYACINTHE

ACHAT SPÉCIAL ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE

JUMEAU	21.99
DOUBLE	34.99
GRAND LIT	44.99

ÉPARGNEZ JUSQU'À
50%
SUR UNE GRANDE SÉLECTION D'ENSEMBLES DE DOUILLETTE

TISSUS À RECOUVREMENT
• VELOUTÉ • CHENILLE •
• JACQUARD • TAPISSERIE •
137 cm
9.99 m

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!
VENEZ VISITER NOS CENTRES DE LIQUIDATION
à LACHINE: 2670, Remembrance, à LAVAL: 3350, boul. St. Martin & Les Galeries St-Laurent, 2909, Marcel-Laurin
Cette promotion ne s'applique pas aux centres de liquidation

ANJOU 7250, boul. des Rivières Aligné aux Galeries d'Anjou	BOUCHERVILLE Les Promenades Montarville	GREENFIELD PARK 3704, boul. Taschereau	LONGUEUIL 1461, chemin Chambly	MONTRÉAL CENTRE-VILLE Place Montréal Trust MONTRÉAL - NDG 11277, boul. LeCorbeil ST-LAURENT 4425, Jean-Talon E.
BELOEIL 526, boul. Sir Wilfrid Laurier	PINCOURT 101, Cardinal Lévesque, Parkway de l'Île	ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno	DOLLARD-DES-ORMEAUX Les Galeries des Sources	ST-JEAN-SUR-RICHÉLIEU 180, boul. St-Joseph
ST-CONSTANT 400, Route 132	LASALLE 2101, Dollard	ST-HYACINTHE 2265, Casavant Ouest	REPENTIGNY 85, boul. Brien	LAVAL 1720, boul. Des Lacs CENTRE LAVAL 1600, boul. Le Corbeil
ROSEMÈRE 401, boul. LaSalle	ST-EUSTACHE 357, boul. Arthur-Sauvé	GRANBY 14, Simonde St	YARREBONNE 1350, Chemin Moody	

Les articles, ainsi que plusieurs autres, sont en solde jusqu'au 21 janvier 1997, ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.

Gratuit!
Service de
Décoration à Domicile
Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!
Mtl Métro (514) 331-1300

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
Veuillez prendre note que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER aura lieu au Novotel Toronto Centre, 45 The Esplanade, Toronto, Ontario, le dimanche 9 février 1997, à 9 h (heure locale), aux fins d'entendre les rapports des administrateurs et vérificateurs et disposer de toute autre question qui pourrait être valablement soumise à cette assemblée.
PAR ORDRE DU CONSEIL
Le secrétaire
Dorothy J. Lamont
2457391

loto-québec résultats

PANCO Tirage du 06-01-14 3 6 7 8 18 19 20 30 31 42 44 46 48 50 53 55 57 58 63 70	Quintéplus Tirage du 06-01-14 3 4 810 1440	Extra Tirage du 06-01-14 NUMÉRO: 534406
--	--	--

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP

je m'inscris!

Renseignez-vous au cégep de votre région ou à
CÉGÉPHONE (514) 271-1124
du lundi au vendredi jusqu'à 21h. nous acceptons les frais d'interurbain

Équipez vous au top.

THULE SWEDEN
AUTORACK INTERNATIONAL

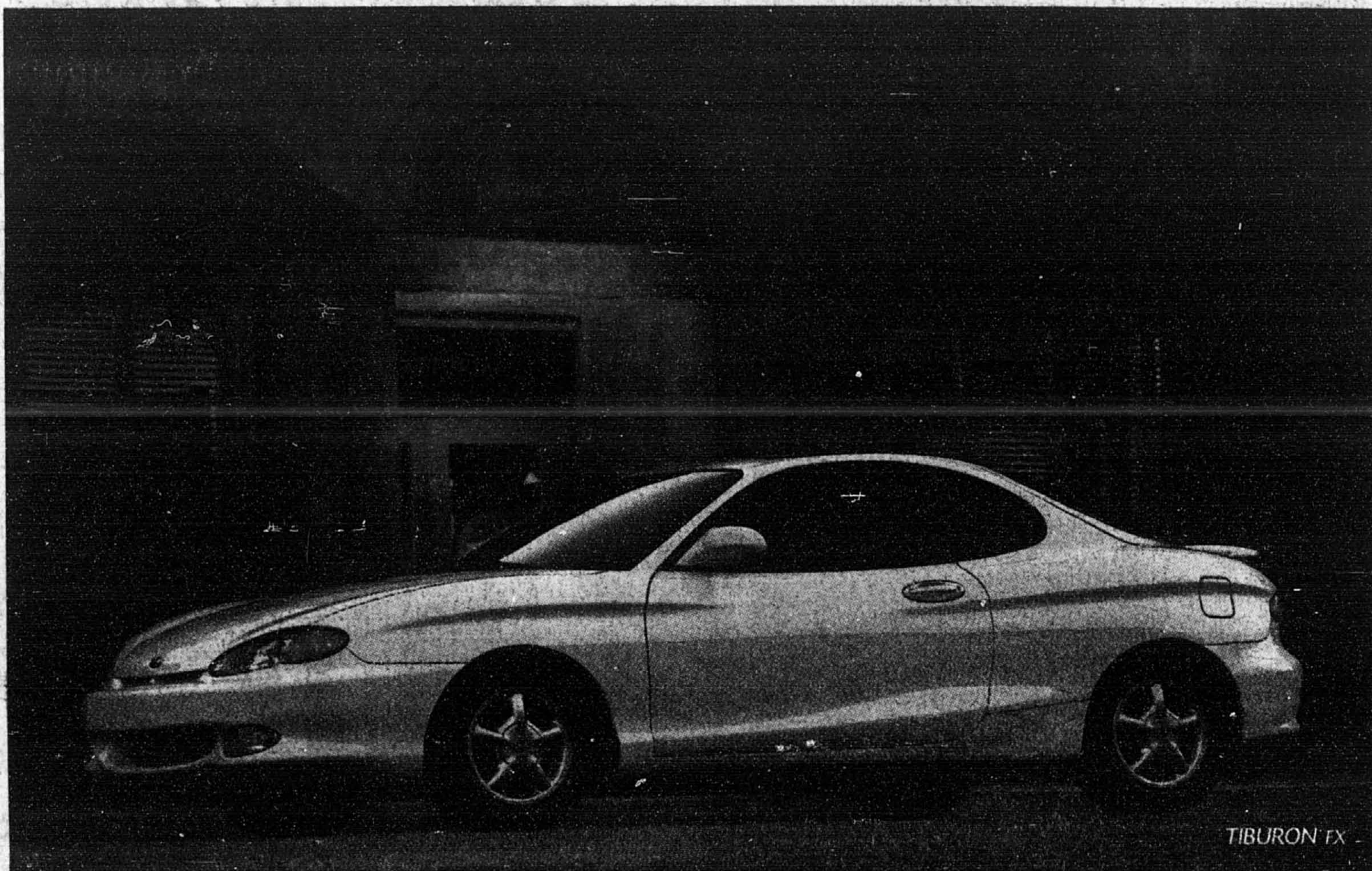
Visitez le seul spécialiste au Québec!

• VENTE • LOCATION • ÉCHANGE

LE SUPPORT DE VOS LOISIRS!
TEL.: 877-6015
1464, RUE CUNARD, LAVAL (QC)

Vaste choix de racks et de boîtes de transport de tout genre.

Les journalistes automobiles vous mettent sur la bonne voie.



TIBURON DE HYUNDAI Meilleur coupé sport de l'année

Association des journalistes automobile du Canada **AJAC**

Après des essais routiers des plus complets, des évaluations techniques des plus poussées et des milliers de coups de pied dans les pneus, l'Association des journalistes automobile du Canada a déclaré le nouveau coupé Tiburon 2+2

« Meilleur coupé sport ». Tiburon signifie requin en espagnol. C'est sans doute pourquoi elle a pu s'attaquer si féroce à ses concurrentes, la nouvelle BMW Z3, l'Acura 3.0 CL, la Chrysler Sebring, la Pontiac Grand Prix et le coupé Saturn SC2, et les laisser loin dans son sillage.

Et, le plus surprenant, c'est que la nouvelle Tiburon vous est offerte à partir d'un prix aussi incroyable que 16 995 \$.*

Faites place à la toute dernière Hyundai : un coupé sport imbattable à prix incroyable.



* P.D.S.F. de la Tiburon à partir de 16 995 \$. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Détails chez votre concessionnaire.

QUEST

Autos Eurolux Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Île-Perrot Hyundai
500, boul. Don Quichotte
Île-Perrot 425-2960

SUD

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 875-1959

Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Hyundai Casavant

2300, boul. Casavant, Ouest
St-Hyacinthe 774-6344

Hyundai Granby

1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai de Châteauguay

77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay 699-8555

Hyundai Varennes

1855, route 132
Varennes 652-4979

NORD

Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Vimont 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des Laurentides
St-Antoine 432-4252

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey 682-6000

Hyundai Blainville

1053, boul. Curé Labelle
Blainville 434-5484

Houle et Frères Hyundai

401, boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-4647

Hamel Hyundai

885, boul. Arthur-Sauvé
St-Eustache 974-0440

Performe Hyundai

1453, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-4844

EST

Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

Hyundai Sorel-Tracy

1250, rue Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai Gabriel

7020, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal 329-7777